



# Le Sahel

NUMERO  
9568

MERCREDI  
1<sup>er</sup> Août 2018

150 FCFA

● Sciences et technologie

**A-t-on vraiment trouvé de l'eau sur Mars ?**

P. 19

● Fin de la mission du Président de la République à Lomé, au Togo

## SE Issoufou Mahamadou a regagné Niamey, hier dans la soirée



● Eih Zakari A Gado ONEP

Photo de famille à l'ouverture du Sommet des Chefs d'Etat de l'UEMOA

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE. Issoufou Mahamadou, a regagné, Niamey hier soir, revenant de Lomé au Togo où il a pris part à une série de Sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement. A son arrivée à l'aéroport international Diori Hamani, le Chef de l'Etat a été accueilli au pied de la passerelle par le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE. Brigi Rafini, avant d'être salué par les Présidents des institutions de la République, les membres du gouvernement et ceux du corps diplomatique ainsi que plusieurs personnalités civiles et militaires.

Dans la capitale togolaise, le Président de la République a pris part successivement au Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC ; puis à la 20<sup>ème</sup> session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA et au 53<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Le Chef de l'Etat était accompagné dans ce déplacement de M. Bazoum Mohamed, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; M. Mahamadou Ouhoumoudou, ministre Directeur de cabinet du Président de la République ; M. Hassoumi Massoudou, ministre des Finances ; M. Kalla Ankouraou, ministres des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur ; M. Karidjo Mahamadou, ministres des Transports ; Mme Kané Aichatou Boulama, ministre du Plan et Mme Lamino Ousseini Salamatou Bala Goga, ministre Délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, Chargée de l'Intégration Africaine.

(Suite en PP. 3, 4 et 5)

● A la Primature



● Kader Amadou ONEP

**Séminaire gouvernemental sur les principes fondamentaux de la protection sociale au Niger**

P 2

● Cérémonie de Triomphe de l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées nigériennes (EFOFAN)

**La 13<sup>ème</sup> promotion baptisée "Promotion Issa Korombé"**

P.11

● Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, édition 2018

**Le ministre de la Santé publique appelle à l'implication de tous acteurs pour promouvoir et soutenir la pratique**

P.11

## ● A la Primature

# Séminaire gouvernemental sur les principes fondamentaux de la protection sociale au Niger

Un séminaire gouvernemental sur les principes fondamentaux de la protection sociale au Niger s'est tenu hier à la primature en présence du Premier Ministre, Chef du gouvernement SE. Brigi Rafini. L'objectif assigné à cette rencontre qui a regroupé les membres du Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les experts et les consultants, est d'amener les membres du Gouvernement à comprendre les enjeux, les forces et les faiblesses de la démarche adoptée par le Niger en matière de protection sociale et ce qu'ils peuvent amener comme vision globale et correction pour le futur.

**A** l'ouverture des travaux, le ministre en charge de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale, M. Mohamed Ben Omar, a rappelé que le Niger a adopté depuis 2011 une politique nationale de protection sociale où plusieurs acteurs (l'Etat, partenaires extérieurs, société civile), se sont retrouvés dans un forum en 2013 pour décliner cette vision. Cette démarche, a ajouté M. Mohamed Ben Omar, a amené ces acteurs à mettre en place un certain nombre de structures qui ont abouti à la conception de la loi portant principes fondamentaux de la protection sociale, promulguée par le Président de la République le 27 avril dernier. « La vision que nous sommes en train de faire pour le Niger, est une vision partagée de par le monde et repose sur cinq (5) axes que sont : la sécurité alimentaire, le cycle de vie ; l'éducation ; la santé et la résilience

de la population », a-t-il résumé. Aujourd'hui, a expliqué le ministre en charge de la Protection Sociale, la sécurité alimentaire est l'une des priorités des autorités nigériennes, comme l'atteste l'Initiative 3N du Programme du Président de la République qui a



Une vue des membres du gouvernement

bâti une démarche opérationnelle expliquant comment le Nigérien doit se prendre en charge. Et tous ces décideurs

ont compris qu'il y a un travail de coordination, de synergie et de mise en action à faire. A cet effet, a souligné M. Mohamed Ben Omar, un certains nombres de comités seront bientôt installés. Il s'agit : d'un comité d'orientation institutionnel de la protection sociale qui est présidé par le Premier Ministre, un comité technique qui est présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale et un comité de pilotage en charge de la mise en œuvre de cette politique de protection sociale.

Et on ne peut le faire qu'avec

une vision globale et opérationnelle, basée sur des décrets, des arrêtés qui définissent le champ d'action de chacun des



SE Brigi Rafini intervenant au cours du séminaire

acteurs. Aussi a-t-il estimé, le vote de cette loi suppose que le Niger est rentré de plain pied dans une démarche basée sur le droit. « Notre pays n'est plus dans le cadre de ces filets sociaux, ou dans cette démarche basée sur l'assistance ou sur l'assistanat, du moment où la Constitution nigérienne stipule très clairement que l'Etat doit protéger les citoyens ; il doit être au secours de ces derniers notamment les plus vulnérables en garantissant l'éducation, la formation et la protection de l'enfant dès l'âge de sept (7) ans », a relevé M. Mohamed Ben Omar.

Il faut également mener une politique de travail décent pour résorber le manque d'emploi et assister les personnes affaiblies qui sont à la fin de leur carrière,

les prendre en charge en termes de sécurité, d'emploi et de la santé. « Dans les conditions actuelles de notre pays nous sommes censés être tous vulnérables à un moment ou à un autre de notre histoire », a estimé le ministre en charge de la Protection Sociale. « Nous faisons énormément de la protection sociale dans tous les secteurs de la vie nationale, mais de façon éparse, maintenant, il faut aller vers une coordination plurisectorielle de tous les Ministères sectoriels, il faut quantifier cela en terme de volume d'argent injecté et en terme d'indice », a conclu le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale, M. Mohamed Ben Omar.

Aïchatou Hamma Wakasso

## ● Cérémonie de remise de distinction au Chef de mission de l'OIM,

# M. Giuseppe Loprete fait Officier de l'Ordre du mérite du Niger

Le Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, M. Laouan Magagi a remis hier en fin d'après-midi, au nom du Président de la République, SE Issoufou Mahamadou, la médaille d'Officier de l'Ordre de Mérite au Niger à M. Giuseppe Loprete, Chef de mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations au terme de son mandat au Niger. Par la même occasion, un témoignage de satisfaction a été décerné, au nom du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à M. Baptiste Amieux, Chef de l'unité Gestion des Frontières. La cérémonie de remise de ces distinctions s'est déroulée dans une ambiance conviviale en présence du personnel de l'OIM au Niger.

**D**ans son discours, le ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes M. Laouan Magagi a rappelé les grandes lignes du mandat du Chef de mission de l'OIM qui selon lui, s'est déroulé dans un contexte particulier. Il a cité entre autres le rapatriement de nos compatriotes de Libye et d'Algérie, l'assistance aux migrants vivant au Niger, ainsi que l'appui à la gestion des frontières en rapport avec le phénomène d'immigration. « Grace à votre dynamisme et votre sens élevé de responsabilité vous aviez su aider notre pays à relever ces défis », a dit le Ministre au Chef de mission sortant.

Enumérant les actions entreprises par M. Loprete au Niger, le Ministre a souligné qu'au-delà de celles, ci-dessus évoquées, l'OIM



Le ministre Laouan Magagi remettant la médaille à M. Giuseppe Loprete (à droite)

apporte également son soutien à l'Etat du Niger en matière de renforcement des capacités des structures de gestion et de sécurité des frontières pour gérer plus efficacement les flux migratoires transfrontaliers. « Vous conviendrez avec moi que depuis votre nomination au Niger, les actions de l'OIM se sont diversifiées et renforcées ; votre professionnalisme et votre sens élevé du devoir vous permettront, j'en suis sûr, d'assumer avec le même succès vos nouvelles responsabilités. Les autorités nigériennes



M. Giuseppe Loprete et Baptiste Amieux (à droite)

par ma voix vous souhaitez bon vent », a déclaré le Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes.

Le Chef de mission en fin de mandat, M. Giuseppe Loprete a témoigné toute sa déférence pour cette distinction reçue. « Je suis fier aussi d'avoir développé les programmes de l'OIM au Niger pendant 4 ans, avec une mission qui compte aujourd'hui plus de 500 staffs, 460 Nigériens dans toutes les régions d'intervention et 40 staff d'autres nationalités qui sont maintenant intégrés et accueillis dans la structure et le

pays. Avec le Nigeria, la mission du Niger est la plus grande mission de l'OIM en Afrique de l'Ouest et Centrale », a-t-il relevé avant de remercier les partenaires et les collaborateurs avec lesquels ils ont eu à travailler durant son séjour. Ces réalisations, a estimé M. Loprete, ont contribué à faire avancer la question de la migration dans l'agenda de beaucoup de Gouvernements africains surtout en Afrique de l'Ouest et le Niger est désormais un acteur incontournable dans le domaine migratoire.

● Aïssa Abdoulaye Alfary

● **53<sup>ème</sup> Sommet de la CEDEAO à Lomé au Togo**

**Le Président Issoufou Mahamadou prend une part active aux travaux**

Le Président de la République, chef de l'Etat, S.E.M. Issoufou Mahamadou, a poursuivi, hier mardi 31 juillet 2018, son séjour de travail à Lomé au Togo. Hier donc, le chef de l'Etat a pris part à deux autres importantes rencontres au sommet. Le chef de l'Etat a ainsi participé au 53<sup>ème</sup> Sommet de la CEDEAO qui s'est ouvert à la salle Concorde de l'hôtel 2 Février de Lomé au Togo sous la présidence de S.E.M. Faure Gnassingbé, Président en exercice sortant de la CEDEAO.

La cérémonie d'ouverture du Sommet a été marquée par plusieurs événements. Des enfants ont d'abord chanté l'hymne de la CEDEAO sous les applaudissements des participants au Sommet. Ensuite, l'honneur est revenu au Président Faure Gnassingbé, hôte du Sommet, de prononcer le discours de bienvenue dans lequel il a rappelé, pour s'en féliciter, la reconnaissance du Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC pour le travail accompli par la CEDEAO ; ce qui, a-t-il estimé, doit inciter l'institution ouest-africaine à « poursuivre ses efforts » d'intégration. Le Président Faure Gnassingbé a fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Adebayor Adeyemi, « une des chevilles ouvrières de la création de la CEDEAO en 1975 » avant de présenter, sous les acclamations, le tout nouveau Président élu de

la Sierra Leone dont c'est la première participation à un Sommet de la CEDEAO. Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement a par la suite reçu le serment de M. Jean-Claude Kassi Brou de Côte d'Ivoire comme nouveau président de la Commission de la CEDEAO. M. Kassi Brou, dont le mandat court du 1er mars 2018 à fin février 2022, avait été nommé président de la Commission le 16 décembre 2017 à Abuja au Nigeria par le 52<sup>ème</sup> Sommet de la Communauté. Puis, ce fut au tour de cinq nouveaux juges de prêter serment pour siéger à la Cour de Justice de la CEDEAO. S'adressant aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Lomé, le nouveau président de la Commission leur a exprimé ses « remerciements et sa profonde gratitude » pour avoir accepté sa nomination, surtout que « chacun de leurs Sommets est un moment



Une vue de la délégation nigérienne au Sommet de la CEDEAO

Aboubacar Abzo ONEP

fort dans la vie de la Communauté». Il a aussi exprimé sa profonde gratitude au Président ivoirien Alassane Ouattara « pour sa marque de confiance », au Président togolais Faure Gnassingbé pour sa « disponibilité » et au Président Muhammadu Buhari du Nigeria « pour l'accueil » qu'il lui a réservé à Abuja lors de sa prise de fonction. M. Jean-Claude Kassi a salué les progrès réalisés par la Communauté avant de décliner quelques uns des axes sur lesquels il mettra l'accent durant son mandat quadriennal : démocratie, bonne gouver-

nance et règlements des conflits ; croissance économique, éducation et questions migratoires, réformes institutionnelles, etc. Après cette allocution de M. Kassi Brou, le représentant spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a délivré un message de M. Antonio Gutierrez au Sommet de la CEDEAO. M. Mohamed Ibn Chambas a notamment rappelé les actions menées par l'ONU en Afrique de l'ouest et au Sahel et a salué les « développements positifs » observés. Le représentant spécial du SG de l'ONU de déclarer qu'il

convient de « consolider les avancées démocratiques dans la région pour mieux répondre aux besoins économiques et sociaux des populations ». La cérémonie d'ouverture a pris fin avec la photo de famille des chefs d'Etat et de gouvernement qui ont posé pour la postérité avant de se retirer pour un huis clos. Il faut rappeler que le lundi après midi s'est tenue la 20<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA.

**De notre envoyé spécial Sani Soulé Manzo**

● **20<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA à Lomé (Togo)**

Les Sommets de Chefs d'Etat et de gouvernement se suivent mais ne se ressemblent pas à l'hôtel 2 Février de Lomé au Togo. Ainsi, après le 1<sup>er</sup> Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC tenue dans la journée du lundi 30 juillet 2018 et où l'on a noté l'absence remarquable entres autres de Paul Biya du Cameroun, Joseph Kabila de la R.D. Congo et Paul Kagamé du Rwanda côté CEEAC ainsi que celle de Ibrahim Boubacar Keita du Mali (en pleine élection présidentielle) côté CEDEAO, la nuit du même lundi a vu se tenir, dans la salle Concorde de l'hôtel 2 Février, la 20<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette session, présidée par S.E.M. Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement

de l'UEMOA, a aussi été sanctionnée par un communiqué final (dont nous vous donnons la teneur en encadré). Dans son discours d'ouverture de cette 20<sup>ème</sup> session, le Président



Le Président Issoufou ( à droite ) prenant part au Sommet de l'UEMOA

des crises multifformes que connaissent certains de nos pays.

Le Président Issoufou Mahamadou prend part activement à toutes ces rencontres préparées de concert, en amont, avec ses ministres compétents dans les matières discutées. Notons que sur les huit (8) pays membres de l'UEMOA, six (6) ont été représentés par leurs Chefs d'Etat ; le Bénin et le Mali ont été représentés par des ministres.

**De notre envoyé spécial Sani Soulé Manzo**

Ouattara a estimé que les progrès de l'Union, tels que déclinés par le président en exercice du Conseil des ministres de l'UEMOA, doivent être consolidés et amplifiés

avant de s'appesantir sur « la situation sécuritaire qui demeure préoccupante » et qu'il faut donc améliorer par la préservation de la paix via des élections apaisées et une saine gestion

## ● Communiqué final issu du Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

1. Le Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) s'est tenu le 30 juillet 2018, à Lomé République Togolaise, sous la co-présidence de Leurs Excellences Messieurs Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise et Président en Exercice de la CEDEAO, et Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise et Président en Exercice de la CEEAC.

2. Le Sommet Conjoint avait pour objectif de créer les conditions d'une paix durable et d'un environnement sécurisé dans l'espace commun aux deux régions.

3. Ont pris part à ce Sommet Conjoint, les chefs d'Etat et de Gouvernement et les Représentants dûment mandatés des pays suivants :

Pour la CEDEAO

Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone et Togo

Pour la CEEAC

Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tome et Principe et Tchad.

4. Le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC ont également pris part au Sommet Conjoint ainsi

que les personnalités suivantes :

- le Président de la Commission de l'Union Africaine ;
- le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
- le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) ;
- le Représentant de l'Union européenne ;
- le Président de la Commission de l'UEMOA ;
- le Président de la Commission de la CEMAC ;
- le Secrétaire Général de la CEN-SAD.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont examiné la situation sécuritaire générale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale et ont noté les risques créés par la montée des défis sécuritaires, notamment en ce qui concerne le terrorisme, les trafics d'armes, d'êtres humains et de drogue, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité.

6. Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont mis en exergue les importants acquis de la coopération déjà existant entre la CEDEAO et la CEEAC dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes, en particulier dans le cadre du Centre Interrégional de Coordination (CIC) issu des décisions du Sommet Conjoint CEDEAO-CEEAC du 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun.

7. Afin de mieux faire face, ensem-



Le Président Issoufou participant aux travaux du Sommet

Zakari A Gado ONEP

ble, aux défis sécuritaires, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'une coopération plus renforcée et effective entre les deux Communautés.

8. Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'avoir une vision partagée des menaces et une approche commune des solutions à y apporter. Ainsi, ils ont adopté la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les espaces de la CEDEAO et de la CEEAC.

9. Au titre de la promotion de la paix et de la stabilité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à coopérer pour prévenir les conflits, promouvoir la paix et la stabilité dans les deux régions à travers notamment la mise en place et le renforcement, aux niveaux national et régional, de mécanismes d'alerte précoce et de réponses rapide aux

crises impliquant la société civile, les leaders d'opinion, les femmes, les jeunes et les acteurs étatiques. Ils condamnent les actes violents commis notamment dans le cadre des crises internes visant à déstabiliser les Etats et tendant à remettre en cause les frontières nationales. Les Chefs d'Etat s'engagent également à adopter, lors de leur prochain Sommet, un cadre régional portant convergence des principes constitutionnels au sein de la CEDEAO et de la CEEAC.

10. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur solidarité envers les autorités légitimes et le Peuple centrafricain et leur soutien à l'initiative pour la paix et la réconciliation dans le pays. Ils appellent l'Union Africaine à rechercher avec les Nations Unies les moyens de lever l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement de la République centrafricaine.

11. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur attachement au respect par toutes les parties prenantes de l'Accord du 31 décembre 2016, seul cadre consensuel et inclusif pouvant permettre l'organisation d'élections transparentes et apaisées en République Démocratique du Congo. Ils saluent les efforts déployés par le Gouvernement dans la mise en œuvre du processus électoral conformément au calendrier de la commission électorale nationale indépendante.

12. Au titre de la Sécurité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité. A cet effet, ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et Secrétaire Général de la CEEAC à initier, dans les meilleurs délais, les négociations entre les Etats des



Lors du Sommet

Zakari A Gado ONEP

deux régions en vue de conclure et de mettre en œuvre des procédures d'entraide et de coopération judiciaire.

En particulier, un Accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale devrait être signé par les Ministres désignés, avant la fin de l'année 2018.

13. Fortement préoccupés par la multiplication et l'étendue des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs liés notamment aux effets négatifs du changement climatique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent les ministres en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité des deux régions à engager des consultations régulières, avec la participation des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, dans le but d'identifier les mesures pour prévenir et gérer pacifiquement ces conflits.

14. Les chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leurs profondes préoccupations face à la situation d'instabilité qui prévaut en Libye et ses conséquences sur la situation sécuritaire des Etats membres de



Une vue des Chefs d'Etat (1<sup>er</sup> plan) à l'ouverture du Sommet

Zakari A Gado ONEP

16. Au titre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par les groupes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les forces régionales et internationales. Ils condamnent également

Tchad et au Sahel. A cet effet, ils demandent au Conseil de sécurité des Nations Unies de placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral.

18. Par ailleurs, les Chefs d'Etats et de Gouvernement réaffirment leur détermination à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers notamment l'implication des leaders religieux et communautaires, des femmes, des acteurs du système éducatif et autres groupes concernés de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de dé-radicalisation, de réinsertion, de réintégration et de réconciliation.

19. Ils encouragent les services de sécurité habilités de leurs Etats respectifs à échanger les informations et les renseignements pertinents et instruisent les Ministres en charge de la Sécurité des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC, à faire parvenir, avant leur prochain Sommet, au Président de la Commission de la CEDEAO et au Secrétaire général de la CEEAC, des propositions sur les mécanismes et procédures idoines permettant le partage sécurisé de renseignements et d'information entre les Etats.

20. Ils s'engagent à renforcer mutuellement les capacités de leurs Forces de Défense et de Sécurité dans le domaine de la formation du personnel, des exercices conjoints, du renseignement et du respect des règles des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

21. Ils s'engagent, à mettre en œuvre des politiques publiques et des programmes de valorisation des régions affectées par les activités des groupes terroristes,

notamment par la création de pôles moteurs de croissance et de développement, générateurs de revenus en faveur de la jeunesse. Ils s'engagent également à soutenir l'investissement public et privé dans tous les secteurs productifs pour une croissance inclusive afin de lutter contre la pauvreté

22. Les chefs d'Etat et de Gouvernement décident de mettre en place un Comité Ministériel de Suivi de la mise en œuvre des décisions du présent Sommet Conjoint qui doit se réunir une fois l'an. Ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC de prendre les mesures nécessaires à cet effet pour traduire les engagements pris en actions concrètes.

23. Le Sommet Conjoint lance un appel aux Etats membres, à l'Union africaine, aux Nations Unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux et à l'ensemble de la Communauté Internationale à apporter leur soutien à la mise en œuvre des décisions ainsi adoptées.

24. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC décident de se réunir tous les deux (2) ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Lomé adoptée lors du Sommet Conjoint. Toutefois, ils conviennent de se concerter chaque année en marge du Sommet ordinaire de l'Union africaine de Janvier. Ils ont convenu de tenir leur prochain Sommet Conjoint en 2020 à, N'Djaména, République du Tchad.

Fait à Lomé, le 30 juillet, 2018



Apparté entre les Présidents Condé et Issoufou

Zakari A Gado ONEP

la CEDEAO et de la CEEAC et en appellent à la Communauté internationale en vue d'une sortie de crise rapide dans ce pays avec une implication active des Etats de la région. A cet effet ils expriment leur soutien à la médiation africaine conduite par le Président de la République du Congo, S.E.M. Denis SASSOU-N'GUESSO

15. Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent leurs ministres compétents à examiner les questions liées aux flux migratoires et aux changements climatiques dans l'espace commun et d'en faire rapport lors de leur prochain Sommet.

avec force les actions et le trafic illicite en tout genre des groupes terroristes et des bandes de mercenaires opérant dans le Sahel à partir du Sud Libyen.

17. Ils saluent l'engagement des pays membres de la Force Multinationale Mixte du Bassin du Lac Tchad et de la Force Conjointe du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, ils lancent un appel à tous les Etats membres des deux Communautés, dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, financier, technique et en renseignements aux forces armées des Etats engagés dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac

**LE RIZ DU NIGER S.A.E.M.**  
BUZIERES A KIKISSOYE, TILLABERY ET KOLLO  
B.P. 476 Niamey - RCCM: N° NL-2007-01403 - N°F 1276 R  
E-mail: rldn@rizniger@yahoo.fr

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ**

**AO/N°001/RINI/2018 relatif à la fourniture de trois (3) Véhicules Tracteurs avec Semi-Remorques d'une charge de 40 Tonnes chacun au profit du RIZ DU NIGER.**

L'an deux mille dix huit et le lundi 25 juin à dix heures, s'est tenue dans la salle de réunion de la Société « LE RIZ DU NIGER SAEM », la réunion de la commission d'attribution du marché n°001/RINI/2018 relatif à la fourniture de trois (3) véhicules tracteurs avec semi-remorques au profit de la Société « LE RIZ DU NIGER SAEM ». La commission a été créée par décision n° 016/AD/DAAP/RINI/2018 du 30 Mai 2018 et est présidée par Monsieur Omar Mamani Alimi, Administrateur Délégué du Riz du Niger. Étaient aussi présents, tous les membres du comité d'experts indépendant créé par décision n°017/AD/DAAP/RINI/2018 du 30 Mai 2018. Le marché est constitué en un (1) seul lot : Fourniture de trois (3) véhicules tracteurs avec semi-remorques d'une charge utile de 40 tonnes chacun.

La commission d'attribution du marché s'est penchée sur les résultats de l'analyse et de l'évaluation des offres reçues à savoir : les offres de la Société Africaine pour le Commerce International (SACI-SARL), BP 12408 Niamey, La Nigérienne de l'Automobile, BP 10510 Niamey, L'Entreprise Mamane Nagari, BP 10868 Niamey.

Il ressort du rapport d'analyse et d'évaluation présenté par le comité d'experts indépendant, que les offres de la Société Africaine pour le Commerce International et de l'Entreprise Mamane Nagari ont été rejetées à l'étape de l'analyse de critères administratifs d'éligibilité :

- **Société Africaine pour le Commerce International** : pour non fourniture du RCOM, de l'Attestation de non-exclusion de l'ARMP et de la non-conformité de l'Attestation de Régularité Fiscale ;
- **Entreprise Mamane Nagari** : pour non fourniture de l'Attestation de Régularité Fiscale, du Certificat de Travail et CNCS et de la conformité du certificat de non faillite.

Par contre l'offre de LA NIGERIANNE DE L'AUTOMOBILE BP : 10510 Niamey a été jugée conforme pour l'essentiel.

Ainsi, la commission Ad hoc a attribué le marché à LA NIGERIANNE DE L'AUTOMOBILE, BP 10510 Niamey-Niger pour un montant de Quatre cent quarante-huit millions cinquante mille Francs CFA (448 050 000 FCF) HT/HD avec un délai de livraison de 120 jours.

**Ont signé :**

M. Omar Mamani Alimi  
M. Ellyassou Labbo  
Mr Ali Sani  
M. Tsaka Bontougou Labbo  
Maître Hamani Soumaila

**Marchés Publics**

Société du Patrimoine des Mines du Niger  
SOPAMIN SA /BP 11 500

**Avis de Demande de Renseignements et de Prix N°002/SOPAMIN/2018**  
**Relatif à la Fourniture des Produits Tabaski**

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés publié dans le Sahel-Dimanche N°1778 du 23 février 2018 et paru dans le SIGMAP ;
2. La SOPAMIN invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture des produits tabaski (moutons).
3. Le délai d'exécution est de **sept (7) jours** ;
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension ;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix à la Direction Financière les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures ;
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de Demande de Renseignements et de Prix, auprès du Service Comptabilité de la SOPAMIN moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA.**
7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité Contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat ;
8. Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Directeur Général de la SOPAMIN, Boulevard des ambassades **au plus tard le vendredi 10 août 2018 à 09 heures** ;
9. L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures** dans la salle de réunion de SOPAMIN en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;
10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des offres ;
11. Par décision motivée, la SOPAMIN se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

**Le Directeur Général**  
**ZADA MAHAMADOU**

**REPUBLICQUE DU NIGER**  
**MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS**  
**ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**  
**Projet de la Dorsale Transsaharienne à Fibre Optique (DTS)**

**TERMES DE REFERENCE**  
**RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS**

L'objectif poursuivi à travers ce projet est de contribuer à l'augmentation effective de la connectivité au niveau régional, à l'accroissement des services sous régionaux à large bande, à la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC, à favoriser le climat des affaires dans la sous-région, à la création d'emplois sous toutes ses formes, à l'extension de la production des biens et services contribuant à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale et à la diversification de l'économie en favorisant l'émergence d'une économie numérique au Niger.

L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale Transsaharienne (UCP/DTS) est sous la tutelle du Ministère des Postes des Télécommunication et de l'Économie Numérique.

Le présent Terme de Référence est établie pour le recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de l'UCP/DTS.

**I. MISSION ET TACHES DU SPECIALISTE EN PASSATIONS DES MARCHES**

Sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'UCP/DTS, le Spécialiste en Passation des Marchés aura pour principale mission d'assurer l'administration et la gestion des passations de marchés, conformément aux règles et procédures de la BAD en vigueur en matière d'acquisition de biens, travaux et services.

Concrètement, il aura à :

- Elaborer et assurer le suivi du Plan de Passation de Marchés (PPM) ;
- Assurer la préparation des différents documents d'acquisitions (avis à manifestations d'intérêts, avis d'appel d'offres, demandes de proposition, etc.) sur la base des modèles de la Banque ;
- Veiller à ce que ces dossiers soient conformes aux observations des diverses commissions de passation des marchés concernées et de la BAD, et ce dans le respect des dispositions des documents de base du projet (rapport d'évaluation, accords de prêt, de don, etc.) ;
- Assister le Coordonnateur dans la mise en œuvre des procédures relatives à la passation des marchés ;
- Assister l'UCP/DTS ainsi que les différentes parties prenantes nationales dans la mise en œuvre du projet dans les travaux des missions de supervision, de revue à postériori des marchés par la BAD et dans le cadre de l'exécution des audits indépendants ;
- Assurer le renforcement des capacités du staff de l'UCP/DTS et des différents bénéficiaires nationaux du projet en matière de règles et procédures en vigueur de la BAD dans les acquisitions de biens, travaux et services ;
- Mettre en place et assurer le suivi strict d'un système d'archivage (physique et électronique) de toutes les pièces requises pour la revue à postériori des marchés et des missions de supervision de la BAD.

**II. PROFIL RECHERCHE**

Le candidat doit posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau minimum BAC+5 en Ingénierie, économie, droit, finance, passation de marchés, commerce et administration publique ;
- Avoir au minimum cinq (5) années d'expérience professionnelle générale en passation des marchés.

Avoir au moins trois (3) années spécifiques en qualité de Spécialiste en Passation des Marchés dans le cadre d'un projet financé par un bailleur international ;

- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de passation des marchés de la BAD ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes modificatifs ou d'application ;
- Avoir des connaissances les procédures de passation des marchés de la BAD serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (World, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française, de bonnes capacités rédactionnelles et une aptitude à communiquer oralement ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

**III. LIEU, DUREE DE LA MISSION DU SPM**

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements dans les différentes zones d'exécution du projet (régions d'Agadez, Diffa, Dosso, Niamey, Tillabéry et Zinder).

La mission s'étendra sur toute la durée du projet (quatre ans).

**IV. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LA MISSION ET LES MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE**

Les éléments à fournir pour le dossier de candidature sont les suivants :

- CV actualisé ;
- Lettre de motivation (maximum 2 pages) ;
- Lettre de candidature manuscrite adressée au coordonnateur de l'UCP/DTS ;
- Une copie certifiée des diplômes et attestations de travail ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée de certificat de nationalité nigérienne ;
- Un certificat de visite et contre visite médicale ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés ou envoyés par courriel (e-mail) à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le mardi 14 août 2018 à 16 heures 30 mn (heure locale)** et doivent porter expressément la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés pour le Projet de la Dorsale Transsaharienne en Fibre Optique (P/DTS) » A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UCP/DTS,  
Email: ucpdts@gmail.com / Email : raoul\_ibra@yahoo.fr  
Tel : +227 20 72 76 76 BP : 526  
Bureau du projet : rue de la Mékrou PL-7 – sur la rue pavée en face de NIGELEC SIEGE en allant vers le lycée Korombé, 1er virage à gauche.

## Célébration de la journée internationale de Lutte contre la Traite des Personnes

### Sensibiliser les gendarmes sur la traite des personnes en lien avec les réseaux sociaux

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de Lutte contre la Traite des Personnes, l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite des Migrants (ANLTP/TIM), a organisé le lundi 30 juillet dernier, en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD), une conférence sur la Traite des Personnes en lien avec les réseaux sociaux. Cette manifestation s'est déroulée dans l'enceinte de l'école de la Gendarmerie Nationale, en présence de la présidente du Réseau Parlementaire de Lutte contre la Migration clandestine, la Traite des Personnes, l'apatridie et pour la création d'autres alternatives ; du directeur général de l'École de la Gendarmerie Nationale ; du représentant de l'ONUDD et de plusieurs gendarmes.



La table de séance à l'ouverture de la conférence

Salamatou Nestor ONEP

En prenant la parole à cette occasion, la directrice générale de l'ANLTP, Mme Gogé Maïmouna Gazibo, a rappelé que le plus grand pourcentage des victimes en matière de traite de par le monde reste et demeure les enfants. C'est pourquoi, l'ANLTP, a combiné deux préoccupations majeures pour le Niger. Il s'agit d'abord de la traite des enfants en raison de la situation de vulnérabilité qu'on rencontre à l'intérieur même du pays, notamment l'exploitation de la mendicité des

enfants, la délinquance juvénile et le travail forcé. Mais, a souligné Mme Gogé Maïmouna Gazibo, depuis quelques temps le phénomène de réseaux sociaux est venu compliquer davantage le travail et détériorer les mœurs. En effet, a expliqué la directrice de l'ANLTP, les réseaux sociaux ne se résument pas seulement à Facebook, car, aujourd'hui, certaines images compromettantes des jeunes du fond des Villages qui se partagent entre les utilisateurs à travers WhatsApp, Viber, et autres

montrent combien ces réseaux sociaux sont devenus des mécanismes de dépravation des mœurs et des mécanismes de recrutement. Selon la directrice générale de l'ANLTP, leur choix a été porté sur la Gendarmerie parce que cette dernière couvre l'ensemble du territoire et qu'aujourd'hui même dans les ménages où personnes ne parlent pas le Français WhatsApp sans grande prudence. « Les gens ont trouvé un mécanisme d'échange à bon prix mais ils ne se rendent pas compte à quel

point toutes les vues sont à l'intérieur de ce réseau et à quel point les enfants peuvent non seulement être exposés mais également se rendre vulnérables », a-t-elle indiqué. Cette Conférence-sensibilisation a donc pour objectif d'amener les gendarmes en tant qu'agents de détection à comprendre le danger que ces réseaux sociaux peuvent représenter pour eux mais, au-delà, comment ils peuvent les utiliser pour rendre service, améliorer et obtenir des résultats dans le cadre de la détection en matière de

traite des personnes ou de trafic illicite des migrants.

Pour sa part, le directeur général de l'école de la Gendarmerie Nationale, le Commandant Bassirou Yahaya a salué cette initiative de l'ANLTP et de l'ONUDD, qui, a-t-il dit vient à point nommé compte tenu de leurs missions sur le terrain. Il a en outre assuré que les agents formés à partir d'ici, une fois affectés dans les unités lointaines partageront avec leurs collègues les connaissances acquises. Quant à la présidente du Réseau Parlementaire de Lutte contre la Migration clandestine, la Traite des Personnes, l'apatridie et pour la création d'autres alternatives, l'honorable Amina Sabiou, elle a invité les participants à suivre avec intérêt la présentation et à participer pleinement aux débats. Ces participants, a-t-elle estimé, jouent un rôle primordial dans la lutte contre la migration qui est un fléau mondial en général et pour le Niger en particulier.

Aichatou Hamma Wakasso

## Remise des certificats et diplômes de l'École Supérieure des Technologies de l'Information, du Management et de l'Electronique (ESTIME)

### 30 jeunes élèves parrainés par le FAFPA et 12 étudiants en télécoms en fin de formation, concernés

Les locaux de l'établissement Soleil D'Afrique sis à Niamey ont servi de cadre, jeudi dernier, à la cérémonie de remise des diplômes et certificats à 12 étudiants et 30 élèves issus de l'École Supérieure des Technologies de l'Information, du Management et de l'Electronique (ESTIME). La cérémonie présidée par le Directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a enregistré tout particulièrement la présence du Directeur général du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), de celui de l'Agence Nigérienne pour la promotion de l'emploi (ANPE), du coordonnateur du PRODEC ainsi que du fondateur et du président du conseil scientifique de l'ESTIME.

La formation des 30 jeunes nigériens en gestion financière et comptabilité est le fruit du partenariat fécond entre l'école fondée par M Ali Alkassoum et le FAFPA, la structure publique qui a parrainé la formation, grâce au soutien financier de la Banque Mondiale et en collaboration avec l'ANPE. Ces jeunes qui ont bénéficié d'une formation de neuf (9) mois ont reçu leurs certificats de fin de formation, leur ouvrant ainsi la voie au marché de l'emploi. Quant aux 12 autres récipiendaires, ils ont également été formés au sein de l'ESTIME au métier de télécommunications. Il faut souligner que trois d'entre eux sont des étudiants professionnels de la Nigérienne des Télécommunications (Niger Télé-

coms) tandis que les neuf autres sont des étudiants en stage au sein de la société Niger Télécoms où ils ont leur chance d'être recrutés pour y exercer leur carrière. Ils ont décroché leurs parchemins à l'issue d'un cycle de deux années de formation spécialisée. Le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Enseignement supérieur, M Abarchi Magalma a prodigué de sages conseils aux récipiendaires diplômés et certifiés en leur rappelant les sacrifices consentis par les partenaires techniques et financiers pour la réussite de leur formation. Il les a exhortés à se souvenir de cela tout au long de leur vie active. Pour sa part, le directeur général de l'école, M Abdel-Nasser Seyni Djibo, a tenu à adresser les vifs

remerciements de l'ESTIME et de son fondateur, M Ali Alkassoum pour la confiance placée en leur école par les partenaires que sont le FAFPA, le PRODEC, la Banque Mondiale. ESTIME est une jeune école créée en 2015 autorisée à ouvrir dans les filières BTS et dans le cycle de licence en analyse des politiques économiques et en réseaux télécoms. « Déjà dans la cour des grands, l'ESTIME entretient un bon partenariat avec d'autres écoles et instituts nationaux et étrangers comme l'EMIG, l'EST ou encore l'ESPRIT en Tunisie » a dit son directeur général. Outre le partenariat en matière de formation et de diplomation, l'école a également des rapports privilégiés avec des opérateurs de téléphonie et des établissements bancaires et financiers et des groupements d'intérêt économique a souligné M Abdel-Nasser illustrant ses propos par le placement par Niger Télécoms de plusieurs de ses agents en formation de techniciens télécoms. Pour lui, la cérémonie de remise de certificats et de diplômes marque le dynamisme de son école qui, dans sa marche, privilégie la créativité, l'innovation et l'amélioration continue de ses prestations. Il a affirmé que ESTIME nourrit la vision d'être un



Photo de famille à l'issue de la cérémonie de remise

pôle d'excellence et d'innovation en matière des TIC au Niger en s'engageant résolument vers le développement des compétences pour une meilleure employabilité et l'entrepreneuriat. Parlant du partenariat avec le FAFPA, M Abdoul-Nasser a d'abord rappelé les efforts déployés par le Niger pour donner à la formation des jeunes toute sa place dans le développement économique du pays avant d'indiquer que par ce partenariat l'ESTIME entend apporter sa pierre à l'édification d'une Nation qui « accorde la chance à cette jeunesse nigérienne ». Evoquant la question du programme spécialisé en gestion financière et comptable, le DG de l'ESTIME a expliqué qu'il est développé grâce « au capital d'expérience de notre fondateur en matière d'ingénierie, de management orienté TIC », mais aussi au

capital relationnel de l'équipe professorale et technique de l'ESTIME. L'école a su répondre aux multiples attentes pédagogiques et au défi d'une meilleure immersion en entreprise, a dit le directeur général. Aussi, a-t-il souligné, son école met aujourd'hui sur le marché 30 spécialistes en gestion financière et comptable avec « une double compétence managériale et technique », expliquant qu'ils sont désormais imbus des fondamentaux et théories de leurs spécialités mais surtout certifiés dans les logiciels les plus usuels en comptabilité et finance. En plus ils sont « des managers certifiés, membres de la fédération internationale des managers certifiés ».

Zabeirou Moussa



## RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA DU 25 JUILLET 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 25 juillet 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à 1 an pour un montant de 25 milliards.

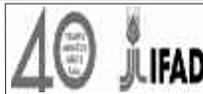
Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 25 juillet 2018, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous:

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions	44742000 000
Dont ONC	1094000000
Montant retenu	27 500 000 000
Dont ONC	1094000000
Taux Marginal	6,0000%
Taux Moyen Pondéré	5,9559%
Nombre soumissions	37
Nombre Participants directs	18
Taux de couverture	178,97%
Taux d'absorption	61,46%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 25 juillet 2018  
Le Directeur Adrien DIOUF



International Fund for Agricultural Development

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) recrute pour les bureaux pays du Mali, Niger, Sierra Léon, Sénégal et Côte d'Ivoire des Spécialistes dans plusieurs domaines.

Pour plus de détails sur les postes ainsi que la procédure pour le dépôt de candidature en ligne, Veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.ifad.org/web/guest/careers>

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

### AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte des Actes de Cession d'Immeuble Non Bâti des parcelles: **A, B, C, D, E et F** de l'ilot 3435, lotissement **Bilfouda Plateau**, au nom de **M<sup>R</sup> Oumarou Hamidou Abdou**.

Prière à toute personne qui les aurait retrouvés de bien vouloir le déposer au service des affaires domaniales de la Commune Rurale de Liboré ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba

### AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle E de l'ilot 11 003, lotissement **Kalley Plateau**, d'une superficie de **QUATRE CENTS (400) mètres carrés** au nom de **MR Adamou Mahamane Dobi**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba




### AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 09/08/18

## BONS DU TRESOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRESOR DU BENIN  
pour la réalisation de public de leur engagement en appel d'offres pour la cession de bons de trésor dont les termes sont les suivants:



#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BÉNIN
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 182 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 10 AOÛT 2018
ÉCHÉANCE	: JEUDI 07 FÉVRIER 2019

#### DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : jeudi 09 août 2018 à 10h30mn TU (Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETI-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.  
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.  
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.  
Dakar, le 28 juillet 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
**M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Bénin  
**M. Cheikh KARIMOU ASSOUNA**

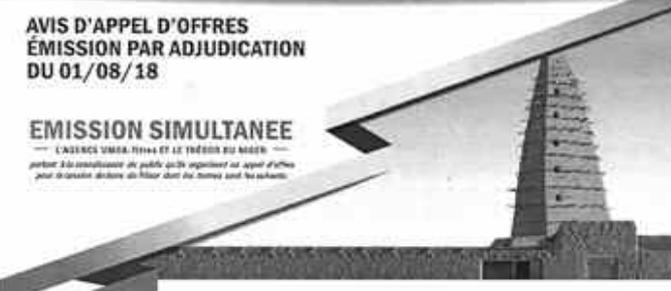
Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres.  
email : [adjudications@umoa-titres.org](mailto:adjudications@umoa-titres.org) / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57




### AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 01/08/18

## EMISSION SIMULTANEE

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRESOR DU NIGER  
pour la réalisation de public de leur engagement en appel d'offres pour la cession de bons de trésor dont les termes sont les suivants:



#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Émetteur	: ÉTAT DU NIGER	
Montant mis en adjudication	: 20 000 MILLIONS DE FCFA	
Date de valeur	: 02 AOÛT 2018	
Auditions	BAT_364 jours	DATE_3 ans_infine
Valeur nominale unitaire (millions de CFA)	1 000 000	10 000
Taux d'intérêt	multiples	6,15%
Prix	-	multiples
Échéances	31 juillet 2019	02 août 2021

#### DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mercredi 1<sup>er</sup> août 2018 à 10h30mn TU (Heure locale)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETI-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.  
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.  
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.  
Dakar, le 26 juillet 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
**M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Niger  
**M. Ousmane DIBBO**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres.  
email : [adjudications@umoa-titres.org](mailto:adjudications@umoa-titres.org) / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57



## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

### AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/18/128

**Intitulé du poste :** Chargé de l'Administration et des Finances  
**Complexe :** Vice-Présidence, Développement Régional, Intégration et Prestation de Service (RDVP)  
**Département/Division :** Directions Générale Ouest  
**Grade :** Lp6  
**Supérieur Hiérarchique :** Responsables Pays  
**Lieu d'affectation :** Bureaux Pays, Bénin, Guinée, Niger  
**Informations sur le poste :** ce poste n'ouvre pas droit aux conditions d'emploi afférentes au statut international.  
**Le titulaire sera recruté(e) au plan national et ne bénéficiera donc pas du statut de fonctionnaire international.**

**Seuls les candidats ayant déjà le droit de séjourner et de travailler au Bénin, Guinée et Niger seront pris en compte pour ce poste. La banque n'appuie pas les demandes de permis de travail et de relocalisation.**  
**SAP N° : 50097482 ; 50097480 ; 50097481**  
**DATE DE CLÔTURE :** 11 août 2018 (à 23h59 GMT)

**LA BANQUE :**  
 Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 80 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le Programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique nécessaire aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable en Afrique. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (High 5), dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour l'Afrique, ont été identifiés, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

**LE COMPLEXE :**  
 La Banque s'est réorganisée et est en train de mettre sur pied le Complexe chargé du développement régional, de l'intégration et de la prestation des services, dont l'objectif principal est de renforcer les capacités régionales et de rapprocher des régions la responsabilité des activités au bénéfice des clients. Cinq plateformes de développement régional, d'intégration et de prestation de services ont été créées, dirigées chacune par un Directeur général. Il s'agit de : Afrique australe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique centrale. Chaque Direction régionale est dirigée par un directeur général (DG) et est dotée de fonctions sectorielles et de capacités administratives pertinentes pour pouvoir assurer une prestation rapide de services aux pays clients. Les Directions régionales fournissent

aux bureaux pays dans leurs régions l'orientation stratégique et sont chargées des opérations, du développement des activités, de la gestion des projets et de la réalisation effective globale des Cinq grandes priorités (High 5) de la Banque.

**LE DÉPARTEMENT/BUREAU PAYS QUI RECRUTE :**  
 Les différents bureaux extérieurs de la Banque relèvent de l'une des cinq (5) plateformes régionales de développement, d'intégration et de prestation de services. La plateforme supervise un ensemble composé de bureaux extérieurs et de liaisons, ainsi que de pays où la Banque ne dispose pas de bureaux. Le directeur général adjoint rend compte au directeur général des activités de la région dans laquelle ils sont affectés. Chaque plateforme accueillera les opérations pertinentes, les fonctions de mise en œuvre de projets et de développement des activités et des capacités administratives dans un service partagé pour un déploiement rapide dans les différents pays, afin de contribuer à l'efficacité de la Banque sur le terrain.

Les bureaux pays de la Banque africaine de développement ont été créés pour renforcer le dialogue stratégique entre la Banque, les gouvernements et les autres parties prenantes, améliorer la performance du portefeuille des projets et assurer la coordination de l'aide avec d'autres partenaires au développement.

**FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :**  
 Sous l'autorité administrative générale du Chef de bureau pays et en consultation avec l'Unité chargée de l'administration et des finances au siège, le/la Chargé(e) de l'administration et des finances s'emploiera notamment à mettre en œuvre les services administratifs, notamment la comptabilité et la budgétisation, les activités de ressources humaines et la supervision de l'utilisation des bureaux et des ressources. Il/elle procédera à l'enregistrement, au contrôle et à la gestion efficace des ressources de la Banque, des activités opérationnelles du Bureau, conformément aux politiques et directives de la Banque.

**Fonctions et responsabilités**

1. Préparer les budgets administratifs et d'équipement dans le respect du calendrier fixé par le Département du budget au siège ;
2. Suivre les dépenses conformément aux règles et procédures de contrôle interne de la Banque, préparer des rapports périodiques et proposer des révisions le cas échéant ;
3. Mettre en œuvre des procédures et des contrôles de gestion financière et d'établissement de rapports afin d'améliorer l'efficacité des services, de déterminer les économies pouvant être réalisées et de promouvoir l'utilisation efficace des ressources ;
4. Examiner les rapports financiers mensuels et préparer périodiquement des rapports, des états et des calendriers pour faciliter l'audit du bureau extérieur par les auditeurs de la Banque ;
5. Tenir à jour les dossiers du personnel, y compris leurs avantages, conformément aux politiques et aux instructions de la Banque en matière de ressources humaines ;

6. Superviser l'acquisition des biens et services et la gestion des biens et équipements conformément aux règles et procédures de la Banque ;
7. Assurer la préparation et le suivi des contrats des prestataires de services ;
8. Mettre en place une bonne tenue des stocks de fournitures de bureau et tenir des inventaires et un registre des immobilisations des biens et équipements de la Banque ;
9. Contrôler le traitement des avances et des soldes des dépenses de mission ;
10. Préparer et suivre le traitement par le gouvernement des demandes d'exonérations fiscales, de visas de long séjour, de cartes diplomatiques et d'organisations internationales, ainsi que l'immatriculation des véhicules et l'enregistrement des membres du personnel de la Banque ;
11. Traiter et suivre le traitement des demandes de visa pour les missions officielles et tous les autres documents officiels de la Banque ;
12. Soumettre des rapports sur la gestion du personnel ; gérer les avantages du personnel du bureau conformément à la politique et aux instructions en vigueur en matière de ressources humaines ; prêter assistance au Chef de bureau pays dans le cadre du recrutement de consultants et des questions liées à la dotation en personnel.
13. Superviser le personnel s'occupant des formalités d'arrivée et de départ à l'aéroport des Administrateurs et Gouverneurs ainsi que de toutes autres personnalités invitées par le Bureau Pays.

**Critères de sélection (y compris les compétences, les connaissances et l'expérience souhaitables) :**

1. Être titulaire d'au moins un Master en comptabilité, finance, audit ou administration.
2. L'appartenance à un organisme comptable professionnel reconnu à l'échelle internationale (CA, CPA, ACCA ou Expert Comptable) et la possession d'un diplôme en gestion des ressources humaines constitueraient un avantage.
3. Justifier d'au moins quatre (4) années d'expérience pertinente, dont deux années au sein d'un cabinet comptable ou d'une organisation internationale/multinationale, et deux (2) années dans une organisation du secteur public ou privé ;
4. Posséder une capacité avérée à travailler efficacement dans un environnement multiculturel et axé sur le travail d'équipe, à faire preuve d'efficacité en tant que membre de divers groupes et à exécuter les tâches sous pression ;
5. Être capable de communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral en anglais ou en français, avec une connaissance pratique de l'autre langue.
6. Maîtriser l'utilisation des logiciels standards de la Banque (SAP, Word, Excel, Access, MS Projects et PowerPoint).

**Lien :** <http://urlz.fr/7rEV>  
 Seul(e)s le candidat(e)s répondant à toutes les exigences du poste et retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s. Seuls les dossiers de candidature enregistrés en ligne avec un curriculum vitae (CV) complet joint seront examinés. Le Président de la Banque africaine de développement se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances et les candidatures féminines sont vivement encouragées. <http://www.afdb.org>



## Marchés Publics



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**SONIDEP**  
**B.P 11.702 NIAMEY/ Tél. (227) 20.73.33.34/35**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX N°001/DRP/DAM/2018**  
**POUR LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELS**  
**DES DEPOTS PETROLIERS DE LA SONIDEP**

1. Le présent Avis d'Appel à candidature fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de la SONIDEP paru dans le journal « Le Sahel Quotidien » N°9456 du lundi 08 janvier 2018.
2. La Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP) dispose de fonds propres afin de financer l'exécution de son budget 2018 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché pour la livraison des Equipements de Protection Individuels (EPI) : N°001/DRP/DAM/2018.**
3. La Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivantes : **Equipements de Protection Individuels (EPI) au profit des dépôts pétroliers de la SONIDEP.**
4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix telle que défini à l'article 50 du Code des Marchés publics et des Délégations de service public, et ouverte à tous les candidats éligibles.
5. Le délai d'exécution du marché est de **trois (3) mois.**
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONIDEP, **Direction des Achats et du Matériel (DAM) : dam.sonidep@sonidep.ne** et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :  
 Siège de la SONIDEP, 361 Rue NB 1 Avenue Abdoulaye Fadiga, Niamey Bas, 3<sup>ème</sup> étage, **du lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h et le vendredi de 10h à 13h.**
7. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPDRP pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier de Demande de Renseignement et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Service Achats, porte 3e B4, Direction des Achats et du Matériel sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SONIDEP. La méthode de paiement sera en espèces.  
 Le dossier de Demande de Renseignement et de Prix sera adressé par le mode d'acheminement choisi par le candidat ; les frais y afférents sont à sa charge et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
9. Les offres présentées en **une (1) originale et une copie** devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Achats et du Matériel de la SONIDEP, au 3<sup>ème</sup> étage, porte B2, **au plus tard le mardi 7 août 2018 à 10h.** Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 60 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié dans les DPDRP.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le mardi 7 août 2018 à 10h** à l'adresse suivante : Immeuble SONIDEP, 361 Rue NB 1, Avenue Abdoulaye Fadiga, Niamey Bas, dans la salle de réunion du 3<sup>ème</sup> étage, porte 3<sup>ème</sup> B17.

**LE DIRECTEUR GENERAL**  
**IBRAHIM NOMAO**

## Rencontre entre le Médiateur de la République et le Haut-commissaire à l'Initiative 3N Freiner l'exode rural par la réinsertion des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral

Le Médiateur de la République, Me Ali Sirfi Maiga, a reçu en audience le Haut commissaire à l'Initiative 3 N, M. Ali Bety accompagné de son Conseiller, Dr Abouba Saidou. Plusieurs sujets étaient à l'ordre de cette audience. Le Médiateur de la République, défenseur des droits de l'enfant et des personnes vulnérables a fait part au Haut Commissaire à l'initiative 3 N de ses préoccupations sur trois sujets essentiels à savoir, la réinsertion des jeunes dans l'agro sylvo pastoralisme, la nutrition et les aménagements hydro agricoles.

Les jeunes de moins de vingt cinq (25) ans qui constituent les ¼ de notre population s'adonnent de plus en plus à l'exode rural ou à la migration clandestine vers des contrées lointaines et incertaines au péril de leur vie, par manque de travail pour les diplômés (l'administration publique ne pouvant tous les résorber), ou d'activités lucratives pour les autres déscolarisés. La question de la nutrition, autre sujet de préoccupation du Médiateur de la République a été abordée ainsi que les aménagements hydro agricoles qui s'amenuisent suite à l'ensablement du fleuve réduisant ainsi le rendement de la production rizicole.

A tous ces sujets aussi sensibles les uns comme les autres, le Haut Commissaire à l'Initiative 3 N a apporté ses d'appréciations. Après une présentation de son institution

ainsi que de la mission à lui confiée, M. Ali Bety a indiqué au Médiateur de la République que toutes ses inquiétudes ont leurs réponses dans le second plan d'actions 2016-2020 de l'initiative 3 N qui a repris les cinq cadres du premier plan avec 12 programmes contre 11 initialement avec comme budget 1.546 milliards de nos francs. La mise en œuvre est exécutée par les Ministères responsables de ces programmes avec comme objectif principal, l'atteinte de la faim zéro. Pour notre part a-t-il ajouté, le Haut Commissariat à l'Initiative 3 N ne fait que la recherche de financement et le suivi de la mise en œuvre des différents programmes.

Pour le cas spécifique de la réinsertion des jeunes ruraux dans le secteur agro sylvo pastoral, des perspectives à grande échelle sont envisagées avec comme porte d'entrée la



Lors de la rencontre

commune où seront impliqués les acteurs de la société civile rurale, les organisations féminines, les associations des jeunes et l'ensemble des secteurs publics concernés. Une stratégie plus cohérente sera adoptée avec les différents Ministères concernés afin de créer les conditions pour impliquer les jeunes dans l'acquisition de la terre, de l'eau, des outils agricoles, de l'encadrement technique, grâce à la mise en place d'un fonds d'investissement agricole à faible taux (de 0 à 5 pour cent de taux d'intérêt)

Ainsi, grâce au financement de la coopération luxembourgeoise, plusieurs communes ont pu déjà bénéficier de cet appui au profit des jeunes ruraux qui à travers le système "Terre, eau, conseils et crédits

agricoles" s'exercent à aller vers l'agro-industrie qui procurera une valeur ajoutée à l'économie. Dans la même optique, il est prévu la création de la Maison du paysan au niveau de toutes les communes du pays, où les jeunes producteurs ruraux pourront obtenir tous les renseignements et équipements agricoles nécessaires pour leurs activités. 40 de ces maisons sont déjà disponibles et opérationnelles au niveau de certaines communes.

Par rapport à la question nutritionnelle, le Haut Commissaire à l'Initiative 3 N a rassuré le Médiateur de la République, que conformément au quota de 15% du budget national à affecter à la nutrition fixé à Maputo, le Niger est largement au dessus avec une part de 19%. Ces efforts consentis par le

gouvernement nigérien pour lutter contre la malnutrition lui a valu les encouragements du Système des Nations Unies qui projettent un lancement officiel suivi d'un forum international sur la question qui seront présidés par la Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies courant dernier trimestre 2018 au Niger.

Les aménagements hydro agricoles connaîtront également un meilleur sort avec la réforme agraire entreprise à travers la nouvelle politique foncière où il est prévu l'irrigation de 35.800 ha de terre dont 1400 ha le long du fleuve d'ici 2021. Le barrage de Kandadji viendra aussi renforcer ces aménagements qui verront leurs capacités de production augmenter. En somme, c'est environ 1200 Milliards de nos francs qui sont déjà mobilisés sur les 1546 prévus, pour la mise en œuvre de la seconde phase de l'initiative 3N a ajouté M. Ali Bety.

Edifié davantage sur les différentes réalisations entreprises avec l'appui du Haut commissariat à l'initiative 3 N, le Médiateur de la République a encouragé le Haut commissariat à persévérer dans cette voie, tout en lui réitérant son soutien dans l'accomplissement de cette noble mission.

**Amadou Alain Davies**  
Cellule communication MR

## Préparatifs de la 33<sup>ème</sup> Conférence au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine Vers une mise aux normes des unités hôtelières et restaurants de Niamey

L'Agence UA Niger 2019 a annoncé hier qu'elle procédera à la mise aux normes des établissements de tourisme, notamment les hôtels et restaurants de Niamey pour les conformer aux réglementations communautaires et à la politique du Gouvernement en la matière. La mission du comité chargé de cette mission a été lancée hier par le ministre du tourisme et de l'artisanat, M. Ahmed Boto. Cette démarche initiée par le ministère du tourisme et l'Agence UA Niger 19, rentre dans le cadre de l'organisation de la 33<sup>ème</sup> Conférence au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine que Niamey va accueillir en juillet 2019.

Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Ahmed Boto, a procédé hier au lancement de la mission confiée au comité spécial créé pour procéder à une évaluation des normes de placement des unités hôtelières et restaurants de Niamey en vue de leur reclassification. Ce comité a été créé par le Ministère en charge du Tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec l'Agence UA Niger 2019. Le lancement de

ses activités a eu lieu en présence du Directeur Général de l'Agence UA Niger 2019, le Ministre-Conseiller à la Présidence de la République, M. Mohamed Saïdil Moctar, et du président de l'Association Nigérienne des Professionnels du Tourisme et de l'Hôtellerie (ANTPH). La mission du comité consiste essentiellement à améliorer la qualité de la prestation des services et la compétitivité du secteur du tourisme au



La table de séance à l'issue des travaux

Niger. Les promoteurs seront sensibilisés sur l'importance du classement des établissements du tourisme, sur la nécessité de normaliser les activités touristiques et hôtelières, de lutter contre la concurrence, de disposer d'un plan de sécurité dans les établissements du tourisme. En lançant la mission du comité, le ministre du tourisme, M. Ahmed Boto a remercié l'Agence UA Niger 2019 pour ses efforts d'accompagnement du secteur du tourisme. Cepen-

dant, a-t-il relevé, beaucoup d'établissements ne respectent pas les normes qui régissent le secteur. « Les exigences du moment font que nous ne sommes plus compétitifs », a fait remarquer, le ministre du tourisme et de l'artisanat. « L'objectif de la normalisation engagée est notamment de répondre aux exigences internationales, mais aussi d'améliorer notre compétitivité », a déclaré M. Ahmed Boto.

Le ministre du tourisme a lancé

un appel à la compréhension des promoteurs des établissements hôteliers et de restauration pour qu'ils facilitent la tâche au Comité. L'objectif recherché est la relance effective des activités touristiques au Niger et dans le cadre de l'organisation de la Conférence de l'Union Africaine, « seuls les établissements qui répondent aux normes seront retenus » à la suite d'une mission d'inspection prévue en septembre ou octobre prochains, a expliqué M. Ahmed Boto.

Le président de l'Association Nigérienne des Professionnels du Tourisme et de l'Hôtellerie (ANTPH) a salué cette "initiative très noble", mais aussi opportunité de mettre aux normes les établissements touristiques. « Nous allons nous battre pour qu'au sortir de ces "inspections pédagogiques", nous répondions aux attentes placées en nous », a-t-il assuré.

**Souley Moutari**

● Cérémonie de Triomphe de l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées nigériennes (EFOFAN)  
**La 13<sup>ème</sup> promotion baptisée "Promotion Issa Korombé"**

Le ministre de la Défense nationale M. Kalla Moutari a présidé hier matin à l'Ecole de formation des officiers des Forces Armées Nigériennes (EFOFAN) sise à Tomdibia la cérémonie de triomphe de la 13<sup>ème</sup> promotion d'élèves officiers de ladite école. Cette promotion baptisée "Promotion Issa Korombé" du nom du célèbre guerrier djerma, compte 46 stagiaires dont deux personnels féminins. Ils sont issus du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Mali, du Sénégal, du Tchad, du Togo et bien sûr de Niger qui compte le plus gros effectif (31 stagiaires). La cérémonie s'est déroulée dans la pure tradition militaire en présence du Chef d'Etat major des armées, le Général de corps Ahmed Mohamed, des hauts responsables des FAN et ceux des Forces de défense et de sécurité, ainsi que plusieurs personnalités et invités.



Photo de famille avec le ministre Kalla Moutari à l'issue de la cérémonie

Après le salut aux couleurs, le Commandant de l'EFOFAN, le colonel Roger Issa Gabriel a pris la parole pour son mot de bienvenue. Ainsi après avoir présenté la 13<sup>ème</sup> promotion dans sa composition, le Colonel Roger Issa Gabriel a fait un rappel sur le processus de formation. « Cette promotion a suivi une scolarité de deux années académiques qui exigent une réussite aux différents examens de compétence et autres stages et modules de qualification divers, nécessaires à l'obtention du Brevet de chef de section » a rappelé le Commandant de l'EFOFAN qui précise que sur les 47 stagiaires de départ, 46 ont pu réussir le parcours. Le Colonel Roger Issa

Gabriel a saisi cette occasion pour prodiguer quelques conseils aux jeunes stagiaires. Soulignant la signification des premières épaulettes qu'ils arboreront désormais, le commandant de l'EFOFAN a invité les futurs Sous-lieutenant « à se rappeler tout le poids du devoir et la farouche responsabilité qui dorénavant seront en permanence sur leurs épaules ». Avant de procéder à la remise des épaulettes aux stagiaires de la 13<sup>ème</sup> promotion, le ministre de la Défense nationale a, pour sa part, transmis les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, chef suprême des armées à toute la hiérarchie militaire, aux formateurs, au personnel d'encadrement de

l'EFOFAN pour tous les efforts déployés dans le cadre de la formation initiale des officiers. « Cette mission de formation initiale que les encadreurs assument avec dévouement est si essentielle pour disposer de chefs militaires compétents » a déclaré M. Kalla Moutari. Il a exprimé sa reconnaissance à la coopération française et celle américaine, qui à travers leurs soutiens multiformes ont été décisives dans l'accomplissement de cette formation. Revenant sur le sens de cette cérémonie, le ministre de la Défense nationale a rappelé aux stagiaires que le port des épaulettes est « un engagement devant leurs collègues et devant la nation de défendre l'honneur de notre pays et de notre armée ». Evoquant le contexte dans lequel évolue notre pays qui, se

trouve confronté à des défis sécuritaires sur plusieurs théâtres d'opérations, le ministre Kalla Moutari a tenu à dire aux futurs Sous-lieutenants la tâche qui les attend. « Vous serez bientôt engagés dans des situations où cet engagement sera éprouvé » leur a-t-il dit. Et au ministre de la Défense nationale de rappeler les deux qualités fondamentales attendues d'un chef militaire à savoir la compétence et le dévouement. « Entant que chef militaire votre compétence procède de votre capacité à prévoir, organiser, commander et contrôler l'élément placé sous vos ordres en vue de remplir la mission qui vous a été confiée » a-t-il dit. Quant au dévouement, il consiste selon le ministre « à se consacrer entièrement à la mission. Il se nourrit de la compétence (...) il est un don de soi fait

à un grand idéal : la protection et la défense du peuple nigérien ». Pour le ministre de la Défense nationale, le choix de la carrière militaire est un choix sans égal, car l'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice pouvant aller jusqu'au sacrifice ultime. « Entant que chef militaire, vous devez commander par l'exemple pour entraîner vos hommes (...), vous triomphez avec vos hommes ou vous mourez avec eux » a ajouté le ministre Kalla Moutari, avant de poser la première épaulette sur l'un des stagiaires de la promotion Issa Korombé. Le Chef d'Etat major des armées ainsi que les autres hauts responsables des Forces de défense et de sécurité ont fait autant. La cérémonie a pris fin avec la remise des cadeaux et une photo de famille

● Siradji Sanda

● Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, édition 2018

**Le ministre de la Santé publique appelle à l'implication de tous acteurs pour promouvoir et soutenir la pratique**

À l'instar de la communauté internationale, le Niger célèbre du 1<sup>er</sup> au 7 août la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel. Le thème retenu pour cette édition est "Allaitement maternel, le fondement de la vie". A cette occasion, le Ministre de la Santé Publique, Dr Idi Illiassou Mainassara, a livré un message dans lequel il rappelait que le thème de cette année fait déjà partie de préoccupations majeures des autorités de la 7<sup>ème</sup> République.



Dr Idi Illiassou Mainassara

Au Niger, bien que l'allaitement maternel soit quasi général, peu de nouveaux nés sont mis au sein dès la première heure qui suit l'accouchement. De plus, la recommandation selon laquelle l'enfant doit être exclusivement allaité pendant les six premiers mois de vie n'est pas bien ancrée au sein de la population. Le défi pour le pays est donc d'arriver à impulser les meilleures pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant à travers un allaitement maternel optimal, moyen le plus efficace et le plus sûr pour prévenir la malnutrition et

certaines maladies chez les jeunes enfants. En effet, dans la tranche d'âge de 0-6 mois, seuls 29,6% de nourrissons ont été exclusivement allaités au sein en 2017. Dans 70% des cas, ces enfants ont déjà reçu autre chose en plus du lait maternel. Par ailleurs, les études montrent que 3% des enfants de 0-6 mois sont nourris avec un biberon. Le Ministre de la Santé Publique, Dr Idi Illiassou Mainassara, a rappelé que son département ministériel a élaboré une stratégie nationale d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) qui vise à appor-

ter des solutions durables aux principaux défis que posent les pratiques d'alimentation de la mère et de l'enfant au Niger. Pour lui, il est du devoir de tous, de s'organiser pour promouvoir l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois face aux risques « auxquels nous expose le marketing des produits et substituts du lait maternel, afin de recréer une culture de l'allaitement maternel optimal ». C'est pourquoi, soutient le Ministre de la Santé

Publique, les mères ont besoin d'un soutien actif pour initier l'allaitement aussitôt après l'accouchement et le poursuivre exclusivement jusqu'à l'âge de 6 mois ». Dr Idi Illiassou Mainassara dit, qu'il est impératif « de souligner le besoin de protéger et de soutenir activement l'allaitement maternel et ceci même en situations d'urgence ; d'informer les mères et les acteurs impliqués sur la façon de soutenir activement l'allaitement

maternel ; et de mobiliser des actions et encourager le travail en réseaux et la collaboration entre personnes ayant des compétences en allaitement ».

L'objectif général assigné à cette semaine mondiale de l'allaitement maternel est d'améliorer la pratique de l'allaitement maternel au Niger. Pour ce faire, il est prévu des activités sur l'ensemble du territoire national, à savoir des caravanes de sensibilisation au niveau communautaire, des conférences débats sur l'allaitement maternel, la diffusion de messages de sensibilisation par les médias, la visite des groupes de soutien à l'allaitement maternel, et enfin des remises de témoignage de satisfaction aux formations sanitaires qui mettent en œuvre l'initiative hôpitaux amis des bébés (IHAB).

Souleymane Yahaya (Stagiaire)



Sous le haut patronage de  
SEM Issoufou Mahamadou, Président de la République  
du Niger, la cérémonie officielle de lancement du  
Compact Niger se déroule ce jeudi 02 Août 2018,  
à Margou, région de Dosso.

Le Millennium Challenge Account - Niger (MCA-Niger),  
fruit de la coopération entre les Etats Unis et le Niger.  
Le Compact, un ensemble de projets dans l'agriculture,  
l'irrigation, l'élevage et la réhabilitation des routes.

“Réduire la Pauvreté par la Croissance Economique !”





## AVIS DE RECRUTEMENT

WaterAid Niger est une Organisation Non Gouvernementale qui œuvre à transformer la vie de milliers de personnes en améliorant leur accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.

Le Centre régional d'apprentissage sur la gestion des ressources en eau (RLC-WRM) de WaterAid Afrique de l'Ouest en collaboration avec les programmes pays du Burkina Faso, du Mali et du Niger, a élaboré un projet dénommé « réduction des risques de catastrophes en Afrique de l'Ouest » qui a duré trois ans (2014-2017) et a été financé par la Fondation MAC.

Il couvre trente-deux (32) communautés dont 12 villages au Niger dans les communes de Sinder et Dungass.

Dans le cadre de l'évaluation finale et du plan de consolidation et de sortie du projet, nous recherchons un(e) consultant(e) pour faire la capitalisation du dit projet afin d'assurer d'une part, la visibilité du projet et d'autre part procéder à une large diffusion des acquis, outils, expériences et autres bonnes pratiques initiées dans ses zones d'intervention.

Les personnes physiques ou morales intéressées sont invitées à constituer un dossier contenant les pièces ci-dessous et le déposer au bureau de WaterAid Niger, sis à Yantala Haut (derrière le GEG 6) **au plus tard le 07 août 2018 à 15 heures.**

- Une offre technique comprenant une fiche signalétique (raison sociale, adresse physique, contact téléphonique), la liste détaillée de l'équipe qui conduira les travaux (y insérer les CVs), une méthodologie claire et précise, un calendrier détaillé
- Une copie du RCCM
- Une copie du NIF
- Une attestation de moins de trois mois de l'ARF
- Au moins trois références datant de moins de 2 ans (y renseigner les noms et les contacts)
- Une offre financière (en Francs CFA et en TTC)

Les termes de références plus détaillés sont disponible sur demande au bureau de Wateraid Niger ou en envoyant un courriel à [SandrineNignon@wateraid.org](mailto:SandrineNignon@wateraid.org).

unissons-nous  
pour les enfants

UNICEF NIGER  
SUPPLY Unit



## AVIS DE PUBLICATION

**RFP- 2018-9141482- Développement de produits digitaux et gestion d'une campagne sur les réseaux sociaux #227INSPIREDGENERATION**

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au NIGER invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions d'offres de services sous pli fermé pour les « Développement de produits digitaux et gestion d'une campagne sur les réseaux sociaux #227INSPIREDGENERATION »

Le dossier complet est disponible à la réception du bureau UNICEF-Niamey situé au 2, rue des Oasis à Niamey pendant les jours ouvrables de 8h00 à 17h30 ou à l'adresse email : [nigerbid@unicef.org](mailto:nigerbid@unicef.org).

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert aux prestataires légalement constitués au Niger, spécialisés dans le domaine du développement de produits digitaux et la gestion de campagnes sur les réseaux sociaux ou justifiant d'une expérience similaire.

Les offres devront parvenir à l'UNICEF **avant le mercredi 8 août 2018 à 10h00'** (heure de Niamey).

L'ouverture aura lieu **le même mercredi 8 août 2018 à 10h30'** en présence des soumissionnaires qui désirent y assister dans les locaux du Bureau Unicef-Niamey



Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance que dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de formation, au titre de l'année 2018, le CNPG organise les formations suivantes au cours du **mois d'août 2018** :

**Secretariat de direction  
Gestion Electronique du courrier PAO  
Du 06 au 17 Août 2018 à Cotonou - Benin**

**CONTROLE DE GESTION  
Du 06 au 17 Août 2018 à Cotonou - Benin**

**ANALYSE FINANCIERE  
Du 06 au 17 Août 2018 à Cotonou - Benin**

**GESTION ET SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE  
Du 06 au 17 Aout 2018 à Cotonou - Benin**

**Pour tous renseignements contacter le CNPG  
au 96 96 19 82 au 93 81 77 73**

Maître DODO DAN GADO Haoua, 780, Avenue de la Mairie (NB 10), BP 2222 Niamey- Niger  
Tel: 20 73 90 90 -Fax: 20 73 90 91 Courriel : [hddgado@yahoo.fr](mailto:hddgado@yahoo.fr)

## AVIS D'OUVERTURE DE SUCCURSALE GELLOQ-TOGO

Société A Responsabilité Limitée de droit Togolais **Capital**: Quarante millions (40.000.000) de Francs CFA,  
**Siège social**: Lomé, Quartier Tokoin Wuiti, 145 Boulevard Jean Paul II (Immeuble AIR BURKINA),  
BP 80.179-Tél: + 228 261-55-33 - Gsm : + 228 902-10-35, Fax: + 228 261-55-66, E-mail: [apegbla@yahoo.fr](mailto:apegbla@yahoo.fr)  
**RCCM**: TG-LOM-1997-B-3139

Aux termes d'un acte reçu le 06 juillet 2018 par Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à Niamey, les statuts de la société ci-dessus désignée ont été déposés au rang des minutes dudit Notaire, en vue des formalités d'ouverture d'une succursale à Niamey sous les caractéristiques suivantes:

**Siège de la Succursale**: Niamey, Quartier Route Aéroport, Face Station Babati, Boîte Postale 12.146 Niamey (République du Niger).

**Activités de la Succursale au Niger**: L'Etude et la réalisation des travaux publics, de génie civil, construction, entretien et réfection des bâtiments, des routes et ouvrages hydrauliques; Tous travaux d'assainissement, RVD, revêtement, entretien, peinture, plomberie et électricité; Le commerce général, l'importation et l'exportation de tous produits, le négoce et toute forme de transport, notamment, le transport de matériaux industriels et de matières premières industrielles par voie terrestre dans la sous-région ouest africaine; L'exploitation des carrières de latérite, sable silteux, gravier, matériaux de route, prestations de services, location d'engins, vente de matériels et équipements ou ouvrages; La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement; Et généralement toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou connexes, de manière la plus étendue.

**Directeur de la Succursale**: Monsieur SEHOUE Yaovi.

Une expédition contenant l'acte de dépôt des statuts de la société au rang des minutes du Notaire et lesdits statuts a été déposée le 19 juillet 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce Niamey où la Succursale a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le Numéro **NE-NIA-2018-E-1998**.

Pour Avis Le Notaire

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître Oumarou Hima Safiétou, Notaire demeurant à Niamey, BP 500 (République du Niger), de la perte d'un acte de cession objet de la parcelle **X**, de l'lot **11 469**, du lotissement **SABARA BANGOU** d'une superficie de **six cent (600) mètres carré**, au nom de la société **SATU SA**.

Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

Le notaire Maître Oumarou hima Safiétou

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude Notariale de Maître Aissata Touzoukou, avenue de Maradi. YN-36. Porte n°157 à 100 m de Orange Siège sur la latérite en allant vers le CEG VI, Boite Postale: 11.731 Niamey, Tel: 20.73.75.95, de la perte d'un **Titre Foncier** n° **31 344 d'un jardin**, situé à **Ganguel/Commune 5 Niamey** au nom de **Monsieur MOUNKAILA ISSA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'adresse de l'étude sus-indiquée.

Pour avis, le Notaire

## ● Célébration à Niamey de l'anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Mohamed VI du Maroc L'ambassadeur Allal EL ACHAB réitère sa ferme volonté d'œuvrer à la consolidation des relations entre les deux pays

La communauté marocaine au Niger a célébré le 30 juillet dernier, à Niamey, le 19<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc au trône de ses glorieux ancêtres. La date du 30 juillet, est l'une des grandes fêtes nationales que les Marocains célèbrent. A Niamey plusieurs invités ont pris part à cette fête anniversaire, dont des membres du Gouvernement, ceux du corps diplomatiques et des organisations Internationales, etc.

Intervenant en cette circonstance, l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc, en République du Niger, SEM. Allal EL ACHAB, a dit que la Fête du Trône est une occasion pour l'ensemble des Marocains, Roi et Peuple, de se rappeler des réalisations que connaît le Maroc sous le règne de S.M le Roi Mohammed VI, de louer les grands changements intervenus depuis, mais surtout de réitérer les choix fondamentaux du Maroc, tels que contenus dans la nouvelle Constitution du Royaume. Selon le diplomate marocain, la célébration de la Fête du Trône est aussi l'occasion de renouveler les liens d'allégeance qui, de tous temps, marquent la relation entre le Trône et le peuple, et ce dans la pure fidélité et revivification de la trilogie : Dieu, la Patrie,

le Roi. Le Maroc compte parmi les pays africains qui ont l'ambition et la volonté de faire en sorte que l'Afrique prenne en main son destin. C'est cet esprit de partenariat Sud-Sud agissant et solidaire qui anime les relations historiques et exemplaires d'amitié et de coopération entre le Royaume du Maroc et la République du Niger. « Le Maroc continue de faire de la coopération technique et de la formation des cadres un axe prioritaire dans ses relations avec ce pays frère et ami », a affirmé SEM. Allal EL ACHAB. La tenue à Rabat, de la 4<sup>ème</sup> Session de la grande Commission mixte de coopération, en décembre 2017, était une occasion pour les deux pays d'identifier en commun des actions concrètes à mener en vue d'élargir la coopération bilaté-



Intervention de l'ambassadeur Allal EL ACHAB au cours de la réception

Idrissa Hamadou ONEP

rale à bien d'autres domaines et de promouvoir ainsi un partenariat économique et commercial, a-t-il ajouté. A cet effet, a rappelé l'ambassadeur, presque 24 accords de coopération ont été signés, couvrant les domaines de la justice, de l'énergie, de la santé, des services aériens, de la sécurité sociale, de l'environnement, du tourisme, de l'éducation et de la formation professionnelle.

Par ailleurs, et en perspective de la tenue à Niamey de la 33<sup>ème</sup> conférence des chefs d'Etats de l'UA, et compte

tenu des relations traditionnelles de fraternité, de coopération et de solidarité agissante qui unissent le Maroc et le Niger, le royaume apporte son appui inconditionnel au Gouvernement nigérien à travers la mise en place des programmes de formation de courte et moyenne durées dans différents domaines, notamment le tourisme, le protocole et l'organisation de grands événements internationaux. Cet effort a pour objectif de partager des expériences dans des domaines spécifiques où le

Maroc dispose d'une expertise avérée et reconnue. L'ambassadeur du Maroc a saisi également cette opportunité pour réitérer sa ferme volonté de continuer à œuvrer, de concert avec le gouvernement nigérien, à la consolidation des relations entre les deux pays en vue d'en faire un exemple de partenariat réussi pour le plus grand bien des deux peuples frères, et au service de la sécurité, de la stabilité et du développement durable du Continent africain.

**Abdoul-Aziz Ibrahim Souley (Stagiaire)**

## ● Session extraordinaire du comité de pilotage du PGRC-DU

### L'examen et l'approbation du plan de travail et le budget 2018 révisé au menu

Les membres du comité national de pilotage du projet de gestion des risques et catastrophes et de développement urbain (PGRC-DU) étaient en conclave hier au cabinet du Premier Ministre. Ils participaient ainsi à la première session extraordinaire au titre de l'année 2018 du projet. C'est le directeur de cabinet adjoint du Premier Ministre, M Abdel Kader Aghali, président du comité de pilotage qui a dirigé la cérémonie d'ouverture des travaux.

Le PGRC-DU est un projet placé sous la tutelle du Premier ministre, intervenant dans les régions de Diffa, Dosso, Niamey et Tillabéri. L'objectif principal du projet est d'améliorer la résilience du Niger face aux aléas naturels à travers des actions de gestions des risques et de renforcement des capacités des structures étatiques pour une réponse rapide et efficace aux urgences dans les zones d'intervention du projet. Mis en vigueur en août 2014, le PGRC-DU a démarré ses activités en septembre 2014 et clôturera en juin 2020. En cinq années de mise en œuvre, le projet a, à son actif de nombreuses réalisations physiques dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'assainissement, de l'éducation, de

la dotation en équipements et matériels de travail de certaines structures nationales (ONAHA, Mairie de Niamey, Protection civile), ou encore l'appui aux collectivités territoriales du ressort des zones d'intervention.

Le président du comité national de pilotage a justifié la tenue de la session extraordinaire par la « nécessité d'une révision du programme de travail et Budget annuel (PTBA 2018), devenue inéluctable face à l'incertitude des financements additionnels ». Pour M Aghali Abdel-Kader, il s'agit donc de faire des « réajustements dans le budget », qui prennent en compte les « contraintes survenues dans le processus de la mise en œuvre de cet important projet ». Il a indiqué que la session se tient après la 10<sup>ème</sup> mission de su-



M Abdel Kader Aghali (à droite) procédant à l'ouverture de la session

Aboubacar Abzo ONEP

pervision conjointe gouvernement-Banque Mondiale du PGRC-DU au cours de laquelle les deux parties ont apprécié « l'état de mise en œuvre et d'avancement des activités du projet à travers les différentes composantes mais également sur la mise en œuvre du mécanisme de réponse immédiate (RMI), ainsi que le fond additionnel du PGRC-DU ». S'agissant des conditions pour la signature relative au fonds additionnel pour rembourser les ressources prélevées du fonds IDA pour les activités RMI et l'extension des activités à Tahoua et Agadez, le président du

comité national de pilotage du PGRC-DU a dit que la mission conjointe a estimé qu'elles n'étaient pas réunies. En outre, M Aghali Abdel-Kader a relevé qu'après six mois de mise en œuvre le PTBA 2018, n'est qu'à un taux d'exécution de 33,44%. Les membres du comité de pilotage devaient procéder à l'examen à mi-parcours de sa mise en œuvre mais aussi à l'examen et l'approbation du plan de travail et le budget 2018 révisé. Ce dernier, a précisé le président du comité de pilotage, englobe « les activités pertinentes non réalisées ou partielle-

ment réalisées de 2018, des activités revues à la baisse ou reportées pour des raisons financières, la mise à jour du plan de passage de marchés et la situation financière actuelle du projet ».

Le budget révisé soumis à l'appréciation des membres s'élève à un peu moins de 17milliards. Il sera consacré à d'importants investissements pour le renforcement de la résilience aux risques, la protection des habitats et des terres de culture, la réhabilitation des Aménagements hydro agricoles et à répondre aux urgences des victimes d'inondations de 2016 à Tahoua et à Agadez. Pour le président du comité de pilotage, les actions envisagées vont contribuer à améliorer le plan d'atténuation des risques dans les zones urbaines et les bassins versants et de renforcer les capacités d'aide d'urgence à l'échelle nationale. Au nom du Premier ministre, M Aghali a exprimé ses remerciements au PTF, à savoir la Banque Mondiale et le Fonds pour les Pays Moins Avancés (FPMA) qui appuient le Niger à travers le PGRC-DU

● Zabeirou Moussa

Quatrième réunion ordinaire du Comité de Pilotage du Projet Intégration de la Résilience Climatique

## Apprécier les avancées pour envisager les perspectives du projet

Le Conseiller technique du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Bangana Ibrahim, a présidé hier matin à l'hôtel Africa Hall, l'ouverture des travaux de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Pilotage du Projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche Champs-Ecoles », mise en œuvre par la FAO.

En ouvrant cet atelier, le représentant du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Bangana Ibrahim, a noté que cette quatrième réunion ordinaire du Comité de Pilotage du Projet intervient dans une période où les travaux de l'évaluation à mi-parcours se poursuivent. Il a salué les résultats probants obtenus grâce à la mise en œuvre de ce Projet surtout en termes de formation et d'appui aux acteurs intervenant dans le domaine de ce projet. Cette quatrième session du comité de pilotage a été une occasion pour les participants d'échanger afin de valider le Bilan du Plan d'Action 2017-2018 du projet, d'examiner et valider la Programmation 2018-2019, et

de songer aux perspectives dudit projet à travers une programmation indicative. Financé à hauteur de 3,8 millions de dollars américains par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour une durée de 48 mois, ce projet placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage est exécuté en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable. Cette collaboration se justifie naturellement par le fait que l'agriculture, l'élevage et l'environnement ne sauraient être abordés indépendamment, lorsqu'il s'agit des défis liés aux changements climatiques et du développement rural. C'est la raison pour laquelle ce



La table de séance à l'ouverture de la réunion

Issa Moussa ONEP

projet a mis un accent particulier sur une approche intégrée bâtie sur les domaines vitaux et fondamentaux pour un développement durable qui sont l'agriculture, l'élevage et l'environnement, en s'appuyant sur une forte mobilisation sociale. De janvier 2015, date du démarrage officiel de la mise en œuvre du projet, à ce jour, des résultats significatifs et probants ont été obtenus. Il s'agit entre autres du renforcement des capacités techniques sur des outils et approches relatifs à l'adaptation au changement climatique aussi bien au

niveau national que local. Au niveau national par exemple, le projet a formé 18 maîtres formateurs, 15 chefs de districts agricoles, 5 responsables de services régionaux de transfert de technologie. Au niveau local, le projet a entre autres renforcé les capacités de plus de 150 facilitateurs et plus de 5100 agropasteurs. « Certes les réalisations accomplies et les résultats obtenus restent appréciables mais demeurent en deçà des attentes et des espoirs suscités par le projet chez les agropasteurs et les agents de l'administration face

aux défis du changement climatique » a estimé le représentant adjoint de la FAO. Toutefois précise-t-il, il y a de réelles raisons de garder confiance surtout qu'un paquet d'activités reste à réaliser même si les délais de réalisation s'avèreraient courts, car la fin du projet est prévue pour le 15 janvier 2019. Dans ces conditions, la seule option qui s'offre aux acteurs de ce projet, c'est d'accélérer la mise en œuvre des activités sans perdre de vue l'efficacité. C'est dans cette optique qu'il serait possible pour ces acteurs de surmonter les insuffisances relevées par l'évaluation à mi-parcours du projet. « Je puis vous assurer que d'ores et déjà, la FAO a pris des mesures appropriées pour une mise en œuvre effective des recommandations issues de cette évaluation », a assuré le représentant adjoint de la FAO, M. Luc Genot à l'ouverture des travaux de cet atelier.

Mamane Abdoulaye

### Evolution des prix des céréales sur les marchés

## Stabilité des prix de toutes les céréales par rapport à la semaine passée

La situation sur les marchés céréaliers du Niger est marquée au cours de la semaine du mercredi 18 au mardi 24 juillet 2018 par une stabilité des prix de tous les produits (mil, sorgho, maïs et riz importé) par rapport à la semaine du mercredi 11 au mardi 17, selon le bulletin hebdomadaire N°472 réalisé et publié par le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA). En effet, ces prix n'ont pas connu d'important changement. Par rapport à la même semaine de l'année précédente (2017), les prix moyens des céréales présentent les variations ci-après : +1% pour le riz importé, -7% pour le maïs, -13% pour le mil et -16% pour le sorgho. Comparés à la moyenne des cinq dernières années (2013/2017) à la même période, les prix moyens de ces produits enregistrent les variations suivantes : le maïs (-1%), le mil et le sorgho (-3% chacun) et le riz importé (-5%).

D'après le bulletin hebdomadaire du SIMA, le prix moyen national du sac (100kg) de mil s'est établi à 24 817 FCFA contre 24 775 FCFA précédemment. Quant au prix moyen national du sac d'environ 100 Kg de maïs, il s'est établi à 21 371 FCFA contre 21 270 FCFA la semaine précédente, tandis que celui du sorgho était de 21 419 FCFA contre 21 370 FCFA

et l'unité du sac de 50kg du riz importé coûte 20 076 FCFA contre 20 122 FCFA précédemment. Par rapport à la moyenne hebdomadaire sur les cinq dernières années (2013/2017) l'ensemble des prix est légèrement en baisse ; ainsi, elle est de 3% pour le mil, de 1% pour le maïs, de 3% pour le sorgho et de 5% pour le riz. Au plan national, le prix le plus bas du sac du mil est

relevé sur le marché de Gaya (20 000 FCFA) et le prix le plus élevé est observé à Ouallam (30 000 FCFA). Au même moment à Niamey, les prix du sac accusent un léger repli de 3% par rapport à la semaine écoulée et se situent entre 25 000 FCFA à Bonkaney et Katakoto et 26 000 FCFA sur les marchés de Haro Banda et Wadata. Le maïs quant à lui est moins cher (17 500 FCFA le sac de 100kg) sur le marché de Tanout et a été vendu au prix le plus élevé de l'étendue du territoire à Agadez Commune (28 000 FCFA), alors que sur les marchés de la Communauté Urbaine de Niamey, il se situait entre 20 000 FCFA à Katakoto et 21 000 FCFA sur les marchés de Bonkaney, Haro Banda et Wadata. Cependant on note que les prix du sac de maïs ont enregistré une hausse de 4% par rapport à la semaine précédente. Par ailleurs, Aderbissanat a enregistré le prix plafond du sorgho (26 000 FCFA le sac) au cours de la semaine pendant qu'il se vendait à 16



Archives ONEP

000 FCFA à Diffa commune. Or, au repère des marchés suivis de la capitale, la situation des prix des sacs de cette céréale a été marquée par une augmentation hebdomadaire de 3%. Ces prix, ont en effet varié entre 21 000 FCFA à Katakoto et 23 500 FCFA sur le marché de Haro Banda.

Quant au sac de 50 Kg de riz importé, il était vendu entre 18 000 FCFA sur les marchés de Dogondoutchi, Tchintabaraden et Balleyara et 23 000 FCFA à N'Guigni et Koundoumaoua/Takiéta. A Niamey, il est resté constant par rapport à la se-

maine passée et s'est établi à 19 000 FCFA sur tous les quatre marchés suivis (Bonkaney, Haro Banda, Katakoto et Wadata). Bien qu'elle soit déséquilibrée selon les localités, cette stabilité générale, observée au cours de la semaine du mercredi 18 au mardi 24 juillet 2018, sur les marchés céréaliers du Niger, est indissociable de l'équilibre entre l'offre et la demande de ces produits sur les marchés, sur le plan national.

Mahamane Chékaré Ismaël (Stagiaire)



## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT AVIS DE VACANCE DE POSTE RÉF. ADB/18/124

**Intitulé du poste :** Chauffeur  
**Complexe :** Développement régional, intégration et prestation de services  
**Département/division :** Direction générale ouest  
**Grade :** Gs3  
**Supérieur hiérarchique :** Responsables pays  
**Lieu d'affectation :** Bureaux pays, benin, guinée, niger  
**Information sur le poste :** Ce poste n'ouvre pas droit aux conditions d'emploi afférentes au statut international. (Le/la titulaire sera recruté(e) au plan national et ne bénéficiera donc pas du statut de fonctionnaire international).  
**Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un courriel avec une description précise du problème et/ou une capture d'écran indiquant le problème à :** hr.direct@afdb.org  
**Réf. Sap :** 50097489 50097484 50097486  
**Date de clôture :** 10 août 2018 (à 23h59 GMT)

### LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social sur l'ensemble du continent. La Banque compte 80 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable en Afrique. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (les Cinq grandes priorités – Top 5) dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour l'Afrique ont été définis, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

### LE COMPLEXE :

La Banque s'est réorganisée et met en place le Complexe de développement régional, d'intégration et de prestation de services, qui a pour objectif principal de renforcer les capacités régionales et de rapprocher plus près des régions la responsabilité des activités clients. Cinq plateformes régionales de développement, d'intégration et de prestation de services ont été créées, chacune dirigée par un Directeur général. Ce sont les plateformes pour l'Afrique australe, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'ouest,

l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale.

### LE DÉPARTEMENT/BUREAU NATIONAL QUI RECRUTE :

Les différents Bureaux nationaux relèvent de l'une des cinq (5) plateformes régionales de développement, d'intégration et de prestation de services. La Plateforme supervise un ensemble de bureaux nationaux et de liaison, ainsi que des pays sans bureau extérieur. Relevant de la Direction générale Ouest, les Bureaux nationaux du Bénin, Guinée et Niger de la Banque africaine de développement ont été créés pour renforcer le dialogue stratégique entre la Banque, les gouvernements et les autres parties prenantes et améliorer la performance du portefeuille des projets et la coordination de l'aide avec les autres partenaires au développement.

### LE POSTE :

Le Chauffeur assure des services de conduite fiables et sûrs au profit du Chef de bureau pays et accomplit les tâches de coursier de bureau. Ces postes, basés au Bénin, Guinée et Niger, ne donnent pas droit aux conditions d'emploi afférentes au statut international.  
**Lien :** <http://urlz.fr/7rEB>

Seul(e)s le(s) candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s.

Les candidats devront soumettre un curriculum vitae complet et tous les documents complémentaires pouvant être requis. Le Président de la BAD se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste publié.

La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. <http://www.afdb.org>

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt des candidatures, étude des CV, entretien d'embauche, traitement final des candidatures). En outre, le Groupe de la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats.

Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque que manière que ce soit.



## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT AVIS DE VACANCE DE POSTE N° ADB/18/125

**Titre du poste :** Secrétaire- bureau pays  
**Complexe :** Vice-présidence, développement régional, intégration et prestation de service (rdvp)  
**Département/division :** Directions générale ouest  
**Grade :** GS 6  
**Supérieur hiérarchique :** Responsables pays  
**Lieu d'affectation :** Bureaux pays, Bénin, Guinée, Niger  
**Information sur le poste :** Ce poste n'ouvre pas droit aux conditions d'emploi international. (Le/la titulaire du poste sera considéré(e) comme membre du personnel local et n'aura pas le statut de fonctionnaire international).

**Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un courriel avec une description précise du problème et/ou en envoyant une capture écran indiquant le problème à :** HR Direct HRDirect@AFDB.ORG  
**N° SAP :** 50097488 50097483 50097485  
**DATE DE CLÔTURE :** 10 août 2018 (à 23h59 GMT)

**LA BANQUE :** Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 80 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le Programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable en Afrique. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (Top 5), dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour l'Afrique, ont été identifiés, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines. La Banque entend constituer une équipe de direction qui pilotera la mise en œuvre efficace de cette vision.

**LE COMPLEXE :** La Banque s'est réorganisée et est en train de mettre sur pied le Complexe chargé du développement régional, de l'intégration et de la prestation des services, dont l'objectif principal est de renforcer les capacités régionales et de rapprocher des régions la responsabilité des activités au bénéfice des clients. Cinq Plateformes de développement régional, d'intégration et de prestation de services ont été créées, dirigées chacune par un Directeur général. Il s'agit de : Afrique australe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique centrale.

### LE DÉPARTEMENT RECRUTEUR :

Les différents bureaux extérieurs de la Banque relèvent de l'une des cinq (5) plateformes régionales de développement, d'intégration et de prestation de services. La plateforme supervise un ensemble composé de bureaux extérieurs et de liaison, ainsi que de pays où la Banque ne dispose pas de bureaux. Le directeur général adjoint rend compte au directeur général des activités de la région dans laquelle ils sont affectés. Chaque plateforme accueillera les opérations pertinentes, les fonctions de mise en œuvre de projets et de développement des activités et des capacités administratives dans un service partagé pour un déploiement rapide dans les différents pays, afin de contribuer à l'efficacité de la Banque sur le terrain.

Les bureaux pays de la Banque africaine de développement ont été créés pour renforcer le dialogue stratégique entre la Banque, les gouvernements et les autres parties prenantes, améliorer la performance du portefeuille des projets et assurer la coordination de l'aide avec d'autres partenaires au développement.

### LE POSTE :

Le/la Secrétaire travaillera en étroite collaboration avec le Chef de bureau pays et l'équipe pour fournir une assistance au plan administratif. Le/la titulaire du poste aidera le Chef de bureau pays et l'équipe à optimiser leur agenda en s'occupant des tâches administratives et de secrétariat.  
**Lien :** <http://urlz.fr/7rE1>

**Seul(e)s le/la/les candidat(e)s qui aura/auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s. Les candidats doivent soumettre un curriculum vitae (CV) concis et tous documents supplémentaires qui pourraient être requis. Le Président de la Banque africaine de développement se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances et les candidatures féminines sont vivement encouragées. <http://www.afdb.org>**

**Le Groupe de la Banque africaine de développement ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.). En outre, le Groupe de la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.**

## ● Sommet CEDEAO/CEEAC

# Adoption d'une Déclaration commune sur la paix et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

**Les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont adopté lundi soir à Lomé une déclaration commune sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.**

Le sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement des deux regroupements sous-régionaux avait pour objectif de "créer les conditions d'une paix durable et d'un environnement sécurisé" dans les deux entités, d'après le communiqué final de cette rencontre qui a réuni 26 pays. "Afin de mieux faire face ensemble au défi sécuritaire, les chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné la nécessité d'une coopération plus renforcée et effective entre les deux communautés". Dans cette perspective, ils ont décidé de partager leur vision des menaces et d'adopter une approche commune des solutions à y apporter. Ils ont ainsi adopté la Déclaration de Lomé et se sont engagés, au titre de la promotion de la paix et de la stabilité, à coopérer pour prévenir les conflits et promouvoir la paix et la stabilité dans les deux régions, notamment à travers des mécanismes d'alerte précoce et

de réponse rapide aux crises. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont également engagés à adopter, lors de leur prochain sommet, un cadre régional portant convergence des principes constitutionnels au sein de la CEDEAO et de la CEEAC.

Au titre de la sécurité, ils entendent "renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité". Le sommet a joint le président de la Commission de la CEDEAO et le secrétaire général de la CEEAC "à initier dans les meilleurs délais les négociations entre les Etats des deux régions en vue de conclure et de mettre en œuvre les procédures d'entraide et de coopération judiciaire".

Un accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale devrait être signé par les ministres désignés avant la fin de

l'année 2018, apprend-on. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont par ailleurs évoqué leur préoccupation face à la multiplication des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs et ont donné des instructions visant à identifier les mesures pouvant permettre de "prévenir et de gérer pacifiquement" ces conflits. Ils ont également enjoint leurs ministres compétents à examiner les questions liées aux flux migratoires et au changement climatique dans l'espace commun et d'en faire rapport lors du prochain sommet.

Sur le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'Etat et de gouvernement "condamnent avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par les groupes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les forces régionales et internationales", déclare le communiqué final. Il "condamne avec force les actions et le trafic illicite en tout genre des groupes terroristes et des bandes de mercenaires opérant dans le Sahel". Ils ont réaffirmé leur détermination "à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent" à travers notamment l'im-

plication des leaders religieux et communautaires ainsi que d'autres acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de déradicalisation, de réinsertion, de réintégration et

de réconciliation. Désormais, le sommet conjoint CEDEAO-CEEAC se tiendra tous les deux ans. Le Tchad est retenu pour organiser le prochain en 2020.

(Xinhua)

## ● Mali/Présidentielle

# Un autre candidat affirme qu'il sera au second tour

**L'Alliance démocratique pour la paix (ADP) a affirmé mardi que son candidat à l'élection présidentielle malienne, Aliou Boubacar Diallo, était arrivé en deuxième position lors du scrutin de dimanche et devrait donc participer au second tour le 12 août. Les résultats officiels ne sont toujours pas connus.**

Lundi, les partis du président sortant, Ibrahim Boubacar Keita, et de son principal rival, Soumaïla Cissé, ont annoncé que leurs candidats étaient en tête mais qu'un second tour serait probablement nécessaire. "Selon les résultats que nous avons recueillis, nous serons présents au second tour, nous revendiquons la deuxième place", a cependant déclaré mardi Ibrahim Tiocary, porte-parole de l'ADP.

Des actes de violence ont per-

turbé le premier tour de l'élection dans 20% environ des bureaux de vote du pays, a annoncé lundi le gouvernement. Dans 3% des bureaux, aucun vote n'a pu être enregistré, a précisé le ministère de l'Administration territoriale.

Des attaques armées et d'autres actes violents ont perturbé les opérations de vote dans 4.632 bureaux, dont 644 n'ont pu ouvrir leurs portes, selon les chiffres du ministère.

(Reuters)

## ● Zimbabwe/Elections

# L'opposition revendique la victoire au premier tour

**L'opposition au Zimbabwe a revendiqué mardi la victoire de son candidat Nelson Chamisa dès le premier tour de la présidentielle face au chef de l'Etat sortant Emmerson Mnangagwa, patron du parti de l'ancien président Robert Mugabe resté trente-sept ans au pouvoir jusqu'à sa chute l'an dernier.**

Les résultats montrent au-delà de tout doute raisonnable que nous avons gagné les élections et que le prochain président du Zimbabwe est Nelson Chamisa", a déclaré un haut responsable du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Tendai Biti, disant se baser sur les résultats des agents du parti.

De son côté, le président Mnangagwa, qui a succédé en novembre 2017 au président Robert Mugabe à la faveur d'un coup de force, s'est dit confiant de remporter les premières élections depuis la chute du père de l'indépendance qui gouvernait le Zimbabwe d'une main de fer depuis 1980.

Les résultats officiels des élections présidentielle, législatives et municipales de lundi, qui se

jouent essentiellement entre la Zanu-PF au pouvoir et le MDC, n'ont pas encore été annoncés, alimentant dans l'opposition les soupçons d'"interférence" du camp gouvernemental dans le processus électoral. "Il y a un retard délibéré dans l'annonce des résultats. Ce retard est totalement inacceptable", a estimé Tendai Biti, ancien ministre respecté des Finances, mettant "au défi" la commission électorale, la ZEC, d'annoncer les résultats. Les premiers résultats étaient attendus mardi et les résultats complets d'ici le 4 août.

Quelques heures plus tôt, M. Chamisa, 40 ans, avait déjà revendiqué une "victoire éclatante" sur son rival âgé de 75 ans. "Nous sommes prêts à former le prochain gouvernement", a-t-il lancé sur son compte Twitter.

Rapidement, M. Mnangagwa, ancien bras droit de M. Mugabe, lui avait répondu en sous-entendant qu'il menait, lui, la course. "Les informations obtenues par mes représentants sur le terrain sont extrêmement positives", a-t-il assuré sur son compte Twitter, se disant "enchanté par le taux de participation élevé".

Les Zimbabwéens se sont rendus en nombre lundi aux urnes pour ces élections historiques. Selon la commission électorale, le taux de participation se situait aux alentours de 75% une heure avant la clôture des bureaux de vote. Avant les élections, M. Mnangagwa était donné favori de la présidentielle, même si l'écart avec son principal adversaire s'était récemment réduit, selon un sondage publié il y a une dizaine de jours. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour, un second tour sera organisé le 8 septembre.

La commission électorale du Zimbabwe, très critiquée par l'opposition pendant tout le processus électoral, a affirmé mardi

que les élections n'avaient été entachées d'"aucune fraude". "Nous voudrions montrer au peuple zimbabwéen que nous, à la commission électorale du Zimbabwe, ne volerons pas le choix" des électeurs, a assuré sa présidente Priscilla Chigumba. "Quels que soient nos résultats, ils refléteront exactement" ce que le peuple "a décidé", a-t-elle dit. Le président Mnangagwa, soucieux de se démarquer de son ancien mentor Robert Mugabe, avait promis des élections "libres et justes", alors que les scrutins des deux dernières décennies ont été entachés de violences et de fraudes.

Pour preuve de sa bonne volonté, il avait invité, pour la première fois en seize ans, des observateurs occidentaux à surveiller le processus électoral. En campagne, M. Mnangagwa, ancien vice-président et ministre de M. Mugabe, a promis un "nouveau Zimbabwe" et la relance de l'économie, au bord de la faillite. Devant les banques, les longues files de clients en quête d'un peu de liquide sont quotidiennes de-

puis des années. Les diplômés viennent chaque jour grossir les rangs des sans emploi, alors que le taux de chômage avoisine les 90%. M. Chamisa, sans grande expérience politique, a lui fait de son âge son arme principale. Pendant la campagne, cet orateur au style vestimentaire toujours impeccable a su séduire un électoral jeune, en quête de sang neuf.

Dans les rues d'Harare, des habitants s'inquiétaient mardi des réactions du parti au pouvoir en cas de défaite. "Il est exclu que la Zanu-PF accepte" la victoire du MDC, a estimé Tracy Kubara, une commerçante de 26 ans. "Le MDC n'acceptera" pas si il perd, a-t-elle toutefois ajouté à l'AFP, prédisant que "les gens descendront à coup sûr dans la rue parce qu'ils sont avides de changement".

Depuis son indépendance, le Zimbabwe n'a connu que deux chefs de l'Etat, tous les deux issus du même parti, la Zanu-PF. D'abord M. Mugabe, contraint à la démission en novembre à l'âge de 93 ans, puis M. Mnangagwa, qui a pris sa revanche après avoir été limogé quelques semaines plus tôt de son poste de vice-président.

(AFP)

## Financement

# La Bceao met en route le dispositif de soutien au financement des Pme-Pmi

**La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) va procéder cette semaine au lancement du dispositif de soutien au financement des Petites et moyennes entreprises dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dénommé «Dispositif Pme». A cet effet, elle prévoit une série de cérémonies de lancement du 30 juillet au 3 août prochain dans les différents Etats de l'union.**

Selon un avis au public émis par l'institution, « la mise en place de ce dispositif fait suite au mandat donné à la Bceao par la conférence des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Uemoa, dans le

cadre du plan d'action pour le financement des économies adopté en juin 2012 ». En effet, au regard du poids des Pme dans le tissu économique des différents Etats membres, les plus hautes autorités de l'Union ont dé-

cidé de prendre des mesures en vue de favoriser leur accès au financement bancaire, dans la perspective d'accroître leur contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) et à la création d'emplois, indique l'institution dans le document.

Le dispositif PME vise à créer les conditions pour un meilleur accompagnement des entreprises éligibles et la constitution d'une masse critique de sociétés performantes.

Il s'adresse aux entreprises non financières qui obéissent aux caractéristiques suivantes : être une entreprise autonome, productrice de biens et/ou services marchands, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier ou à tout autre registre équivalent en tenant lieu ; avoir un chiffre d'affaires hors taxes annuel n'excédant pas un milliard de FCfa ; se conformer à l'obligation légale de produire des états financiers

selon les dispositions en vigueur et être suivi par une structure d'appui et d'encadrement.

La banque agira sur les conditions d'offre de financement aux Pme, en rendant plus attractifs les crédits bancaires à ces entreprises. En sus, elle se chargera de rendre compte de l'évolution du Dispositif aux plus hautes autorités de l'Union souligne la même source.

(Finances Afrik)

## Energies

# Les chiffres des énergies renouvelables sur le continent africain

**Paradoxalement, alors que 645 millions d'Africains vivent sans électricité (soit environ 50 % de la population totale du continent), les ressources en énergies renouvelables demeurent inégalement exploitées. Quels sont les chiffres des énergies propres sur le continent ?**

Constat, potentiel, bonnes pratiques et perspectives : faisons le point sur l'usage des énergies renouvelables en Afrique, qu'elles soient hydraulique, solaire ou éolienne. Des énergies renouvelables encore sous-exploitées

Malgré d'importantes ressources en énergies renouvelables, plusieurs pays tels que l'Afrique du Sud ont majoritairement recours au charbon. Et même si dans certains autres, tels que le Kenya, le mix énergétique est beaucoup plus varié (38 % d'hydroélectricité, 31 % de géothermie et 29 % de solaire thermique), à l'échelle du continent, l'exploitation des énergies renouvelables reste largement minoritaire.

Ainsi, les réserves d'énergie hydraulique, 1100 TWh, ne sont exploitées qu'à 8 %, tandis que le potentiel en énergie géothermique de la vallée du Rift, estimé à 9 GW, n'est exploité qu'à 6 %.

Baisse des coûts dans le solaire

L'Afrique dispose de sérieux atouts en matière d'énergie solaire : l'ensoleillement moyen des pays africains est deux fois plus élevé qu'en Europe, avec une moyenne oscillant entre 1 750 kWh/m<sup>2</sup>/an et 2500 kWh/m<sup>2</sup>/an contre 1150 kWh/m<sup>2</sup> en Allemagne ; pas moins de sept des dix pays les plus ensoleillés au monde sont africains, dont le Tchad, l'Égypte et le Kenya.

Or, depuis 2012, on constate une forte baisse des coûts d'investissement dans les grandes centrales photovoltaïques (-61 %). Autre bonne nouvelle, avec plus de 150 entreprises proposant des solutions de solaire off-grid\*, les énergies renouvelables pourraient quadrupler d'ici à 2030 et atteindre 22 % du mix énergétique africain.

De nombreux projets innovants Parmi les initiatives les plus enthousiasmantes, le projet hydraulique de « Grand Inga » en République démocratique du Congo pourrait produire jusqu'à 40000 MW et fournir plusieurs pays en énergie.

Au Sénégal, après une première centrale solaire d'une capacité de 20 MW, la seconde structure construite à Santhiou-Mekhe, dans la région de Thiès, apporte une capacité supplémentaire de 30 MW au réseau électrique de la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), l'opérateur public.

En parallèle, au Burkina Faso, la compagnie publique Sonabel, a récemment inauguré une centrale solaire de 33 MW à Zagtoulou, près de Ouagadougou.

Des chiffres qui donnent de l'espoir

Certains pays misent de manière remarquable sur les énergies solaires ou hydrauliques. C'est le cas de l'Éthiopie, dont la production d'électricité repose à 93,90 % sur les énergies renouvelables,

suivie par la Zambie (88,86 %), le Mozambique (87,63 %) ou encore la Tanzanie (85,62 %).

En Éthiopie par exemple, le barrage de Gibe III, inauguré en 2016, génère 1870 MW au total, tandis qu'un second barrage en construction, le bar-

rage de la Renaissance, disposera d'une capacité de production électrique de 6000 MW.

Ces exemples sont très encourageants, cependant, d'après la Banque mondiale, malgré les ressources importantes dont dispose le continent, de

nombreux obstacles demeurent au développement des énergies renouvelables. Parmi eux, on trouve notamment les coûts de transaction élevés, ainsi que la fragmentation du marché.

(afrique.latribune)

## Communiqué de presse

# Tunisie : Lancement du projet pilote d'utilisation de drones pour un meilleur suivi des projets de développement dans l'agriculture

**Le ministère tunisien du Développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI), la ville sud-coréenne de Busan et la Banque africaine de développement ont procédé, jeudi 26 juillet 2018, à la signature de l'accord portant lancement du projet pilote d'utilisation de drones pour une meilleure gestion des projets de développement dans le secteur agricole.**

Sous l'égide de Zied Laadhari, ministre du Développement, de l'investissement et de la coopération internationale en Tunisie, de Park Jae-min, maire adjoint de la ville de Busan, et de Mohamed El Azizi, directeur général de la Banque pour l'Afrique du nord, la cérémonie s'est déroulée au siège du MDICI à Tunis. Étaient également présents Samir Ettaieb, ministre tunisien de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, et Cho Koo Rae, ambassadeur de la République de Corée en Tunisie.

C'est le fonds d'investissement coréen KOAFEC, administré par la Banque africaine de développement, qui financera ce projet grâce à un don de près d'un million de dollars américains. Ce projet pilote servira à la gestion

des opérations agricoles dans la région de Sidi Bouzid, au centre de la Tunisie. Il compte trois composantes : les équipements en tant que tels (drones et systèmes informatiques associés) ; les services associés (développement et déploiement de la solution) ; et la formation et le transfert de technologie (pilotage et maintenance de drones, collecte et analyse de données notamment).

Les drones sont en mesure de fournir des données de manière rapide et précise, ce qui aide à améliorer la gestion de projet, à accélérer la livraison de résultats et à optimiser la prise de décision, à toutes les étapes du cycle de projet – préparation, réalisation, évaluation. Ce projet pilote vise la collecte de données relatives au secteur agricole, pour notamment améliorer le pilotage et suivi des périmètres irrigués ; le développement agricole et rural intégré ; la gestion rationnelle des ressources en eau et suivi des nappes ; la gestion des ressources naturelles (foncier, couvert végétal, exploitation des terrains agricoles, etc.) ; le suivi des effets des changements climatiques ; le suivi de la dégradation des terres ; le suivi de la biodiversité ; le taux de remplissage et/ou envasement des bar-

rages et le suivi des saisons et de la production agricoles.

La mise en œuvre de ce projet est confiée à Busan Techno Park, une agence gouvernementale coréenne basée dans la ville de Busan à l'expérience avérée en la matière, notamment dans le domaine de la gestion de projets urbains – eau potable, cadastre et réseau routier. Busan Techno Park compte à son actif six grands projets et dispose de ressources et d'expériences prouvées dans le domaine. Par ailleurs, la Corée du Sud est un des leaders en matière de développement et d'utilisation des drones pour la collecte et le traitement de données en temps réel. Ce projet pilote sera déployé sur une période de 10 mois.

Membre fondateur du Groupe de la Banque africaine de développement créé en 1964, la Tunisie a bénéficié du tout premier financement de l'institution en 1967. Le portefeuille en cours de la Banque en Tunisie totalise, en juillet 2018, plus de 40 projets et programmes en cours, soit un engagement de plus de 2,3 milliards de dollars américains.

Sources : Services de la communication de la BAD

## A-t-on vraiment trouvé de l'eau sur Mars ?

Règle d'or de la science: une étude unique n'est jamais suffisante. Il faut toujours tenter d'avoir une deuxième étude, voire une troisième, pour confirmer une découverte, spécialement une découverte susceptible de bouleverser les connaissances acquises. Mais parfois, ça pose de menus problèmes: ainsi, comment sera-t-il possible de confirmer si des scientifiques viennent bel et bien de découvrir de l'eau sur Mars ?

Ce sont des observations radar réalisées depuis l'orbite entre 2012 et 2015 par la sonde européenne Mars Express qui ont permis à une équipe italienne de conclure à l'existence d'un « lac » souterrain —à environ un kilomètre et demi sous la surface du Pôle Sud— d'environ 20 km de long. Les résultats sont parus mercredi dans la revue américaine Science. Une découverte qui, si elle se confirme, mettrait fin à un débat vieux de plus d'un siècle, en plus d'ouvrir toute grande la porte à la possibilité de vie là-dessous —mais sans le garantir non plus: ce lac pourrait tout aussi bien se révéler trop chargé en sel et en minéraux pour être propice à la vie. Par ailleurs, s'il se confirme qu'il y a un lac souterrain, il y en a fort probablement d'autres.

Sauf qu'il n'existe pas d'autres engins en orbite autour de la planète rouge qui puissent actuellement confirmer ou infirmer cela: la sonde américaine Mars Reconnaissance Orbiter est bien dotée d'un radar appelé SHARAD (Shallow Radar), mais celui-ci n'est pas, en théorie, capable de « re-

garder » avec une telle précision aussi loin sous la surface. Il n'est pas clair si les projets en vue en seraient capables.

Il faut rappeler que la présence d'eau gelée sur Mars ne fait plus débat depuis longtemps. C'est la possibilité que de grandes quantités d'eau puissent demeurer à l'état liquide suffisamment longtemps —davantage que pendant quelques journées d'été— qui a donné lieu à de multiples faux espoirs, au gré des sondes spatiales qui ont étudié cette planète aux températures glaciales. Le débat est loin d'être terminé.

Agence Science.Presse

## Des animaux nuisibles, mais intelligents

Rats, écureuils et corneilles sont souvent perçus comme nuisibles dans les villes. Selon les zoologistes de l'Université du Wyoming, ils feraient plutôt preuve d'une grande prouesse cognitive. La superficie de leur habitat diminuant, ils se seraient adaptés à nos milieux urbains grâce à certaines capacités.

L'attrait pour la nouveauté leur a permis, par exemple, d'accepter la nourriture humaine. Grâce à des capacités d'innovation et d'apprentissage, ils ont développé des techniques pour ouvrir un paquet de gâteaux ou encore accéder aux poubelles. Enfin, ayant une bonne mémoire, ils savent retenir les bonnes cachettes, sources de nourriture. Malheureusement, toutes ces adaptations les font aussi rentrer de plus

en plus en contact avec des humains. Ces animaux ont rapidement compris les techniques utilisées par l'être humain pour limiter leur progression. Au lieu de chercheur à les tuer, les chercheurs proposent de développer des méthodes non violentes comme l'émission de cris de prédateurs pour les faire fuir ou encore leur donner de la nourriture qu'ils n'apprécient pas au lieu du poison. Mais attention à ne pas utiliser ces techniques dissuasives en continu : grâce à l'apprentissage social, ils feront rapidement passer le message au voisin.

Agence Science.Presse

## Pythagore et les forgerons

Comme il passait par hasard dans la rue devant des forgerons battant le fer incandescent, les sons de marteaux qui se répondaient en ordre précis frappèrent tout à coup ses oreilles ; les aigus s'y harmonisaient si bien aux graves que les uns et les autres revenaient affecter la perception de l'auditeur en respectant un intervalle fixe, et que, de ces coups variés, naissait une harmonie unique. Comprenant l'occasion qui s'offrait à lui, Pythagore saisit grâce à la vue et au toucher ce qu'il cherchait depuis longtemps par la réflexion. Il s'approche des forgerons et se penche sur leur travail qu'il observe avec un intérêt particulier, attentif aux sons produits par le bras de chaque ouvrier. Dans l'idée qu'ils étaient fonction de la force des hommes qui frappaient, il leur fait échanger leurs marteaux. Une fois l'échange accom-

pli, la diversité des sons, indépendante des hommes, correspondait aux marteaux. Alors il mit tout son soin à en évaluer le poids, et après avoir noté la différence de poids qui caractérisait chacun il fit fabriquer des marteaux de poids différents, en plus ou en moins ; les sons produits par leurs coups ne ressemblaient en rien à ceux d'avant et ne s'accordaient plus aussi bien. Il constata alors que l'harmonie sonore était réglée par les poids, et après avoir relevé les nombres qui définissaient la diversité bien accordée de ces poids, il passa des marteaux à l'examen des instruments à cordes : il tendit des boyaux de mouton ou des nerfs de bœuf en y attachant des poids aussi variés que ceux qu'il avait découverts à propos des marteaux, et il en résulta bien le genre d'accord que lui avait fait espérer son observation antérieure, à laquelle il ne s'était pas livré pour rien ; s'y ajoutait la douceur conférée par la sonorité naturelle de l'instrument. Alors Pythagore, en possession de ce considérable secret, détermina les nombres dont naissaient les sons d'un accord : usant d'un instrument à cordes dont la structure se conformait à ces lois numériques, il fit en sorte que des cordes déterminées fussent tendues selon des nombres déterminés et d'autres selon d'autres nombres, en respectant l'accord des nombres régissant l'harmonie, si bien que, quand une corde unique était frappée par le plectre, une autre, qui pouvait être placée à distance mais s'accordait numériquement avec elle, résonnait du même coup.

Agence Science.Presse

### INCROYABLE MAIS VRAI Japon: Des mosquées mobiles pour accueillir les touristes musulmans des JO 2020

« En tant que pays ouvert et hospitalier, nous voulons partager l'idée de l'omotenashi (hospitalité japonaise) avec les musulmans », a déclaré Yasuhiro Inoue à l'initiative du projet. Une société japonaise a créé la première mosquée sur roues afin de s'assurer que les touristes musulmans auront à disposition des installations adéquates pour prier lors des Jeux olympiques de 2020, rapporte AJ+. Le camion blanc et bleu de 25 tonnes qui indique la direction de la Mecque peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Il comprend une zone pour se laver les mains et réaliser les ablutions. La mosquée mobile sera garée près du stade par souci pratique. Le Japon qui compte entre 100.000 et 200.000 musulmans pour 126,7 millions d'habitants ne compte pas beaucoup de mosquées. La société localisée au Japon espère étendre sa mosquée mobile à d'autres événements sportifs tels que la Coupe du monde de rugby ou encore la Coupe du monde de football de 2022 au Qatar.

20minutes.fr

## H O R O S C O P E

	BELIER	TAUREAU	GEMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril	Vous sentirez les situations compliquées et vous aurez l'art d'éviter les polémiques sans vous emballer.	Vous orientez votre action sur la qualité. Votre persévérance portera ses fruits, forcez sur ce point-là.	Vous ne manquez pas de répondant à la première injustice, aujourd'hui. Et vous saurez trouver nombre d'arguments sans braquer personne !	Vous aurez plus de facilités à donner votre attention et votre écoute à vos interlocuteurs. Cela va faciliter le travail.
23 juillet - 21 août	LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
23 juillet - 21 août	Les réactions de votre entourage vont enrichir votre vision des choses... Et vous n'aurez aucune difficulté à le capter, aujourd'hui.	Accomplir vos projets progressivement est le bon parti à prendre pour votre carrière. N'en doutez pas.	Votre joie de vivre sera communicative, cette journée vous rapproche davantage de ceux que vous aimez.	Un conseil qui vous sera donné vient renforcer vos convictions dans le bon sens. Il ne reste plus qu'à foncer !
22 nov. - 21 dec.	SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS
22 nov. - 21 dec.	Vous ne prendrez pas de détours pour dire ce que vous pensez. Vous allez remettre des choses au point.	Restez calme, ce retard vous sera utile pour peaufiner votre stratégie. Faire le point vous sera nécessaire.	Vous progressez résolument vers une meilleure qualité amicale. Vous avez suffisamment mûri certaines décisions et vous le sentez à juste titre.	Votre entêtement vous réussira. Vous voyez clair dans les intentions des autres, ce qui vous fait gagner du temps.

### PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 28 Juillet 2018  
au Samedi 04 Août 2018

Centre Aere BCEAO	El Nasr
Sira	Arewa
Bobiel	De la Gare
Cité Chinoise	Arènes
Recasement	Temple
Avenir	Carrefour 6ème
Lazaret	Cité BCEAO
3 Août	Aéroport
Dom	Pop. Hôpital (sauf les dimanches)
Deyzeibon	

### NUMEROS UTILES

Renseignements : 12  
Réclamations : 13  
SAMU : 15  
Police Secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18  
Hôpital : 20 72 22 53  
Médecins de nuit : 20 73 47 37

● **Mercato****Le Real prend des râteaux et joue les blasés**

Officiellement, tout le monde est content au Real Madrid. Et non, il n'y aurait aucune urgence à recruter pour remplacer Cristiano Ronaldo. C'est le message de Julen Lopetegui qui veut faire croire que le club ne cherche pas forcément de renfort.

Un vide abyssal à combler... Qu'il l'accepte ou non, le Real Madrid sans Cristiano Ronaldo ce n'est plus tout à fait la même histoire. Et si Julen Lopetegui a réaffirmé que le club "est au-dessus de tous les joueurs", il a été

contraint d'admettre que c'est "un des joueurs les plus importants de l'histoire du Real Madrid". Un propos double puisque l'entraîneur a fait comme s'il était possible de compenser en interne le départ de CR7...

"En tant qu'entraîneur, c'est un défi passionnant de faire une équipe compétitive sans Cristiano", a en effet ajouté un Lopetegui qui attend énormément de Gareth Bale. Le Gallois avait été recruté pour prendre la suite de Cristiano Ronaldo, ça a juste pris un peu plus de temps que prévu. Dans les faits, si le club fait mine de ne pas chercher le recrutement d'un Galactique, c'est aussi parce que les réponses

negatives s'enchaînent. Le PSG a fermé la porte pour Mbappé et Neymar, le Bayern vient de le faire pour Lewandowski, Chelsea en a fait de même avec Hazard tandis que Tottenham ne veut rien entendre pour Kane. Forcément, ça réduit le champ des possibles... Du coup, le Real, hormis pour Thibaut Courtois qui devrait arriver, s'est transformé de chercheur de Galactiques en recruteur de

joueurs en devenant comme Vinicius ou Lunin par exemple. Il n'en reste pas moins que les premiers matches amicaux face à Manchester United ou encore le premier match officiel, à savoir la Supercoupe d'Europe face à l'Atlético de Madrid, vont donner le ton aux espoirs madrilènes et sans doute dicter l'attitude du club en fin de mercato.

(Euro sports)

● **Kanté dit non au PSG**

Dans le viseur du PSG dans ce mercato estival, N'Golo Kanté est parti pour rester à Chelsea. Le champion du monde 2018 a décliné les avances du club parisien. Après avoir "bouffé Lionel Messi", N'Golo Kanté était bien "sur les Champs-Élysées", comme l'ont beaucoup chanté les supporters de l'équipe de France en Russie. C'était lundi 16 juillet, au lendemain du sacre des Bleus à la Coupe du monde 2018. Mais le milieu défensif de 27 ans ne s'installera probablement pas dans la capitale française cet été, malgré l'intérêt prononcé du club présidé par Nasser Al-Khelaïfi.

Maurizio Sarri, le nouvel entraîneur de Chelsea, s'est opposé à ce départ et, surtout, N'Golo Kanté ne souhaite pas rejoindre le PSG,

comme l'indique Abdellah Boulma, un journaliste bien informé sur le club de la capitale. Antero Henrique était entré en contact avec l'entourage de l'ancien Caennais

mais le prix demandé par les Blues, visiblement autour de 110 millions d'euros, avait déjà refroidi les ardeurs parisiennes... "Je ne ferai pas de commentaires au sujet de N'Golo Kanté", a d'ailleurs lancé Thomas Tuchel, lundi depuis Singapour, dans la foulée de la rencontre de préparation contre l'Atlético (3-2)... Pour bénéficier d'un nouveau numéro 6 de grande qualité, le PSG doit donc approfondir un autre dossier. L'entraîneur allemand ne perd pas espoir de

retrouver Julian Weigl. "Nous n'avons pas d'accord avec Weigl, du moins pas à ma connaissance. Il y a des rumeurs depuis que je suis arrivé à Paris car j'ai entraîné le Borussia, mais aujourd'hui il n'y a rien", a précisé le successeur d'Unai Emery. Paris aura peut-être plus de facilité à boucler l'arrivée de l'international allemand, d'autant que Dortmund est en train de finaliser la signature d'Axel Witsel pour 20 millions d'euros.

(Euro sports)

**LE SAHEL**

Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)

Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90

E-mail : onep@intnet.ne

Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86

Rédacteur en chef : Siradji Sanda

Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari

Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali

**Direction Technique (DT)**

Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87

Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

**Direction Commerciale (DC)**

Directeur : Morou Hamadou 20 73 22 43

Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assiliou

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directrice : Mme Saidou Rahamou Tiemogo 20 73 99 85

Chef service Recouvrement : Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

**MOTS****CROISES**

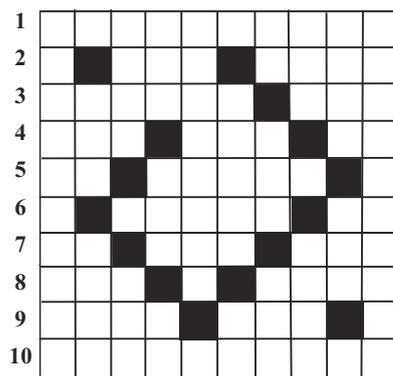
du

Sahel

**HORIZONTALLEMENT**

1. De la modération en toute chose ;
2. Article contracté - Colline de Jérusalem ;
3. Acteur du cinéma français- Insecticide ;
4. Vieille planche - L'armée de l'air britannique - Infinitif ;
5. Phase lunaire - Gros mangeurs ;
6. Sécessionniste biafrais - Marque de mépris ;
7. Sigle pour Marianne - Le "five o'clock" de Londres - Exil ;
8. Robe de crack (Inversé) - Abri du lièvre ;
9. Agression physique - Diplôme ;
10. Est souvent le résultat de beaucoup d'excès ;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**VERTICALEMENT**

1. Capitale malgache ;
2. Dialecte français - Conséquence du manque de vivres ;
3. Céréale - Petit Robert ;
4. Sans mélange - Jeunesse militante du PNDS - Chanteur sénégalais ;
5. Inscription en tête de certains documents ;
6. Vallée aux cours d'eau temporaires de la région de Maradi - Domiciliation postale ;
7. Carte - Élément - Ville du Mali ;
8. Abri douillet - Sigle de banque ;
9. Recueil de lois - Imbu de lui-même ;
10. Emmènent derrière eux.

**numéro précédent**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	C	A	M	O	U	F	L	E	E	S
2	A	■	M	U	T	A	N	T	■	P
3	R	B	■	A	■	N	■	A	I	R
4	T	A	S	■	E	T	S	■	B	I
5	I	N	C	I	T	A	T	I	O	N
6	L	A	I	D	■	S	I	R	■	T
7	A	L	E	■	F	I	N	■	C	E
8	G	E	■	C	I	A	■	F	O	R
9	E	■	P	I	N	■	F	E	U	S
10	S	O	I	D	I	S	A	N	T	■